

LE CNESE TIRE LA SONNETTE D'ALARME

■ PAGE 3



Horizons
 QUOTIDIEN NATIONAL
 DIMANCHE 19 AVRIL 2026 -
 2 DHOU EL QIIDA 1447 - N°8837 - PRIX 10 DA

EN MARGE DU FORUM DIPLOMATIQUE D'ANTALYA

INTENSE ACTIVITÉ DE ATTAF



■ PAGE 2

MOUTONS IMPORTÉS POUR L'AÏD EL ADHA

DÉBUT DE LA VENTE VIA LA PLATEFORME ADHAHI.DZ



Conformément aux instructions du président Tebboune, et pour assurer le bon déroulement de l'opération de distribution du bétail importé à l'occasion de l'Aïd El Adha, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche annonce le lancement de la réservation et de la vente des moutons via la plateforme adhazi.dz. **■ LIRE EN PAGE 5**

LANCEMENT DU MOIS DU PATRIMOINE

Réforme des musées et création du Festival des arts rupestres



■ PAGE 13

BEM ET BAC

Les dates de retrait des convocations fixées

■ PAGE 4

EN MARGE DU FORUM DIPLOMATIQUE D'ANTALYA

Intense activité de Attaf

LE MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a eu une intense activité aux travaux de la 5^e édition du Forum diplomatique d'Antalya.



Le MAE s'entretenant avec ses homologues saoudien et égyptien



En effet, entre hier et vendredi, Attaf a eu des entretiens avec bon nombre de ses homologues mais aussi avec de hauts responsables représentatifs des instances internationales. A commencer par un entretien, hier, avec le Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de la République du Yémen, Shaya Mohsin Zindani, avec lequel il a évoqué «l'évolution de la situation régionale et ses répercussions sur le Yémen», selon un communiqué du ministère. Attaf a confirmé à son homologue «la position de l'Algérie en faveur de la stabilité et de l'intégrité territoriale du Yémen, ainsi que son engagement indéfectible à contribuer à l'avancement du processus de règlement de la crise dans ce pays frère».

Plus tôt dans la journée, le ministre d'Etat a eu des entretiens avec son homologue égyptien, Badr Abdel-Ati, lors desquels les deux parties ont passé en revue les moyens «de maintenir la dynamique positive des relations fraternelles et de partenariat entre les deux pays, notamment dans le domaine économique, en tâchant de mettre en œuvre les conclusions de la neuvième session du Haut comité mixte, qui s'est tenue en novembre dernier», indique le ministère dans un communiqué. Attaf et son homologue égyptien se sont, par ailleurs, concertés «sur plusieurs questions d'intérêt commun, à la tête desquelles la situation au Moyen-Orient

et en Libye, en prévision de la prochaine réunion du mécanisme tripartite des pays voisins de la Libye».

ENTRETIENS AVEC LAVROV ET LE MINISTRE SAOUDIEN

Le ministre d'Etat s'est entretenu, également, avec le ministre des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite, Faisal bin Farhan Al Saoud. Attaf a, lors de cette rencontre, réitéré «la solidarité et le plein soutien de l'Algérie au Royaume d'Arabie saoudite suite aux attaques dont il a été la cible dans le contexte de l'escalade militaire qu'a connue la région du Golfe arabe». Il a rappelé, dans ce contexte, «les propos exprimés par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de l'entretien téléphonique qu'il avait eu avec son Altesse Mohammed ben Salmane, prince héritier du Royaume d'Arabie saoudite», précise un communiqué du ministère. Les deux ministres ont également évoqué «les derniers développements dans la région à la lumière de l'accord de cessez-le-feu entre les parties concernées», exprimant leur souhait de voir «cet accord constituer un point de départ pour parvenir à des solutions définitives garantissant le retour de la sécurité et de la sérénité dans toute la région». Les deux parties ont passé en revue «la dynamique exceptionnelle que connaît le partenariat entre les deux pays, notamment dans son volet économique». Ils ont affirmé,

à ce titre, «la nécessité de lui insuffler un nouvel élan, dans le cadre des préparatifs pour la tenue de la première session du Haut conseil de coordination algéro-saoudien».

Ahmed Attaf s'est, en outre, entretenu avec le ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, Sergueï Lavrov. Une rencontre qui a permis de passer en revue les différentes dimensions du partenariat stratégique algéro-russe et de souligner l'importance de le renforcer dans divers domaines, notamment en vue de la prochaine session du Comité gouvernemental mixte, a-t-il été précisé dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Les deux ministres ont également évoqué les moyens de contribuer conjointement au développement des relations arabo-russes et afro-russes dans le contexte des préparatifs des prochains événements y afférents. Par ailleurs, ils ont échangé leurs points de vue et leurs analyses sur plusieurs questions internationales et régionales d'actualité, notamment l'évolution de la situation au Moyen-Orient, les derniers développements concernant la question palestinienne et la situation dans la région du sahélo-saharienne, selon la même source.

RENCONTRE AVEC LE HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS

Le chef de la diplomatie algérienne a rencontré, vendredi dernier,

le Haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Barham Salih. L'occasion pour Attaf de lui renouveler ses félicitations à l'occasion de sa prise de fonctions à la tête du Haut commissariat, lui réaffirmant «le soutien de l'Algérie dans l'accomplissement de ses nobles missions», selon un communiqué du ministère. Les deux parties ont également passé en revue «les différents aspects de la coopération entre l'Algérie et le Haut commissariat, notamment les programmes destinés aux réfugiés sahraouis».

Ahmed Attaf a eu également des entretiens le secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Aboul Gheit. Des entretiens qui ont permis de «procéder à un échange approfondi des points de vue et des analyses sur la situation actuelle dans le monde arabe, notamment au Moyen-Orient et dans la région du Golfe», précise un communiqué du ministère.

Il a été, également, question des «perspectives de développement du système de l'action arabe commune en vue d'assurer une prise en charge optimale des défis croissants auxquels est confrontée la région arabe».

Attaf a tenu, en outre, des entretiens avec le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères de la République islamique du Pakistan, Muhammad Ishaq Dar, avec lequel il a examiné «les différents aspects des relations privilé-

giées unissant l'Algérie et le Pakistan, et de souligner l'importance d'intensifier les efforts communs afin de les hisser à des niveaux supérieurs».

Lors de cette rencontre, le ministre d'Etat a reçu une invitation de son homologue pakistanais pour effectuer une visite officielle au Pakistan. Evoquant les développements de la situation au Moyen-Orient et au Golfe, Attaf a salué «les efforts de médiation menés par le Pakistan, en vue de parvenir à un accord de cessez-le-feu entre les parties concernées».

Les deux parties ont, à cet effet, exprimé «le vœu de voir ces efforts louables aboutir à l'élaboration de solutions définitives aux différents différends et conflits en cours, de manière à garantir une sécurité durable et une stabilité pérenne dans l'ensemble de la région».

La journée de vendredi a été, notamment, marquée, par des entretiens entre Ahmed Attaf et le conseiller principal du président des Etats-Unis d'Amérique pour l'Afrique et les Affaires arabes et du Moyen-Orient, Massad Boulos, ainsi qu'avec le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et des Expatriés du Royaume hachémite de Jordanie, Ayman Safadi, avec lesquels il a abordé les relations bilatérales mais aussi des questions internationales et régionales.

■ Karim Aït Saâda

NOMINATION D'UN ENVOYÉ DIPLOMATIQUE AU PRÉTENDU «SOMALILAND» PAR L'ENTITÉ SIONISTE

Douze pays condamnent

Les ministres des Affaires étrangères de 12 pays ont condamné dans une déclaration commune «avec la plus grande fermeté» l'annonce par l'entité sioniste de la nomination d'un envoyé diplomatique au prétendu «Somaliland». En effet, l'Algérie, l'Égypte, la Somalie, le Soudan, la Libye, le Bangladesh, l'Arabie saoudite, la Palestine, la Turquie, l'Indonésie, le Pakistan et le Koweït ont condamné, par le biais de leurs ministres des Affaires étrangères l'annonce par l'entité sioniste de la nomination d'un envoyé diplomatique au prétendu «Somaliland», qualifiant cette démarche de «violation flagrante de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la République fédérale de Somalie». Dans une déclaration commune publiée, hier, les ministres des Affaires étrangères ont affirmé leur «rejet total de toute action unilatérale portant atteinte à l'unité ou à la souveraineté des États», soulignant leur «soutien indéfectible à l'unité, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Somalie, ainsi qu'aux institutions légitimes de l'État somalien, seules représentantes de la volonté du peuple somalien». Les ministres ont également souligné que «de telles actions constituent une violation flagrante des principes du droit interna-



tional, de la Charte des Nations Unies et de l'Acte constitutif de l'Union africaine», et représentent «un danger sérieux susceptible de compromettre la stabilité dans la Corne de l'Afrique et d'avoir un impact négatif sur la paix et la sécurité régionales en général».

■ C. S.

BOUGHALI REÇU PAR SON HOMOLOGUE TURC Examen des relations bilatérales

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a été reçu, hier à Istanbul (Turquie), par le président de la Grande Assemblée nationale de Turquie, Numan Kurtulmus, en marge des travaux de la 152^e Assemblée générale de l'Union interparlementaire (UIP), selon un communiqué de la chambre basse du Parlement. Cette rencontre a permis aux deux parties de passer en revue l'état des relations entre l'Algérie et la Turquie et d'échanger les vues sur les voies et moyens de les renforcer et de les développer dans divers domaines, dans une dynamique servant les intérêts des deux pays et reflétant la profondeur des liens historiques qui les unissent. Les deux parties ont, en outre, évoqué le niveau de la coopération parlementaire entre les deux institutions parlementaires, soulignant l'importance d'intensifier la coordination et la concertation, et de promouvoir les relations parlementaires à de larges perspectives, en vue de renforcer la diplomatie parlementaire tout en contribuant à soutenir les questions d'intérêt commun sur la scène internationale, a ajouté le communiqué.



■ M. B.

Horizons

Quotidien d'information
édité par la SPA HORIZONS
au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
NADIA KERRAZ

HORIZONS
SUR INTERNET :
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION
20, rue de la Liberté - Alger
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville — Tél. : 026 21 28 28 — Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger — Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 — Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 — 020.05.13.77 — E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz — agence.oran@anep.com.dz — agence.annaba@anep.com.dz — agence.ouargla@anep.com.dz — agence.constantine@anep.com.dz
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél : 023 50 21 12 — IMPRESSION : Centre : S.I.A. — Est : S.I.E. — Ouest : S.I.O. — Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 — DIFFUSION - HORIZONS — Tél : 021 73 59 69 — MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 — EUURL Kerboua : Constantine : 031 92 92 16 — Tirage de l'édition d'hier : 10700 exemplaires

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

MARCHÉ DES CHANGES ET DANGERS DU NUMÉRIQUE SUR LES ENFANTS

Le Cnese tire la sonnette d'alarme

LE CONSEIL NATIONAL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (Cnese) a examiné, hier, deux projets de rapports sensibles portant sur le marché financier et les dérives du contenu numérique dont sont victimes les enfants.

Les deux dossiers ont été étudiés lors de la 2^e assemblée générale, tenue au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger. Bien qu'ils ne soient pas liés entre eux, les questions traitées revêtent une importance capitale. En présence de membres du gouvernement et de hauts cadres de l'Etat, les deux rapports soumis à débat feront l'objet d'enrichissement en vue de les transmettre à la présidence de la République pour validation. D'emblée, le président du Cnese, Mohamed Boukhari, a clarifié les objectifs des deux rapports, insistant sur leur importance stratégique. Tout en saluant le travail collégial permettant l'aboutissement de ces rapports, Boukhari a mis en lumière les enjeux majeurs qu'ils soulèvent ainsi que leurs implications à venir. S'agissant du rapport lié au marché financier, placé précisément sous le thème «Réflexion sur les infractions de change : pour une réduction durable des infractions et une amélioration de la procédure de transaction», Boukhari a précisé que celui-ci répond à la saisine du président de la République sur cette question «d'une



extrême gravité». Les infractions aux changes ne sont pas de simples délits, a-t-il indiqué, soulignant qu'elles représentent une menace structurelle pour la santé de notre économie nationale. «Elles touchent à de multiples dimensions, à savoir l'économie parallèle, la structure du taux de change, l'inclusion financière, et même les exportations», a-t-il expliqué. Ce chantier, qui n'est pas des moindres, vise essentiellement à apporter des solutions et recommandations à même de juguler le marché parallèle et de garantir la transparence des flux financiers. Si l'on se réfère à un document transmis à la presse, les propositions formulées s'inscrivent aussi bien dans le cadre de l'actualisation

des aspects législatif, l'accompagnement des opérateurs du commerce extérieur et le renforcement durable de l'équilibre macroéconomique. Ce rapport «propose également une feuille de route opérationnelle pour l'amélioration des performances dans des délais définis, assortie d'indicateurs de performance clés et d'une désignation des institutions chargées de la mise en œuvre, tout en accordant la priorité au renforcement du rôle des banques dans le dispositif de contrôle, eu égard à leur position centrale dans la prévention des infractions en matière de change», détaille le Cnese dans le document. A noter que les recommandations formulées dans ce cadre s'appuient sur une analyse approfondie, une étude comparative couvrant douze pays, et des auditions avec l'ensemble des acteurs de terrain, selon le président du Cnese.

POUR UNE CONSCIENCE COLLECTIVE

Le deuxième rapport n'est pas en reste en termes d'importance et de pertinence, d'autant qu'il traite un phénomène de société qui devient de plus en plus inquiétant, pour reprendre les déclarations du président du Cnese. Ce rapport présente une analyse approfondie sur «les répercussions de l'accès des enfants et des jeunes aux contenus inappropriés sur Internet : diagnostic et recommandations». Dans ce cadre, Boukhari a mis en avant l'impératif de remédier

à ce qu'il présente comme «une plaie qui menace les esprits, les comportements, les familles et l'ensemble de nos sociétés». Il a fait observer que dans un monde où la révolution numérique bouleverse les modes d'éducation, d'apprentissage et d'accès à l'information, protéger la jeunesse algérienne des contenus indésirables est une nécessité impérieuse. «Nos enfants et adolescents subissent un flot d'informations audiovisuelles qui perturbe leur équilibre psychique, ébranle leurs repères et hypothèque leur avenir. Il ne s'agit pas seulement de régulation technologique, mais d'une approche globale. La commission y a travaillé avec minutie, formulant des recommandations et un plan d'action rigoureux, après avoir identifié les failles et consulté les acteurs institutionnels et sociétaux», a-t-il insisté. Boukhari ne manque de s'appuyer sur une analyse comparative des expériences internationales, rappelons l'interdiction, depuis la fin 2025, d'accès aux réseaux sociaux pour les moins de 16 ans en Australie, suivie de l'Indonésie en mars 2026, et dans d'autres pays comme la Malaisie, la Norvège, le Danemark, et même les États-Unis, à l'image de la Virginie, qui a limité l'usage des plateformes à une heure par jour. Le Cnese estime nécessaire de leur emboîter le pas afin d'atténuer au maximum les effets négatifs des contenus numériques inappropriés sur nos enfants plaçant pour la formation et la mise en place de mécanismes et de dispositions préventives adaptées.

■ Wassila Ould Hamouda

PROJET D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE

Renforcer les liens avec les médecins algériens à l'étranger

En marge des travaux de sa 2^e Assemblée générale organisée hier au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger, le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) a présenté un projet d'étude sur la mise en place d'une plateforme numérique dédiée au réseau des compétences médicales et des professionnels algériens résidant à l'étranger. «Cette initiative exemplaire incarne

le lien précieux de la diaspora et son soutien indéfectible à la cohésion nationale», a déclaré le président du Cnese, Mohamed Boukhari à ce sujet. «Le but est de constituer une base de données actualisée à même de soutenir la prise de décision en matière de santé et de créer un lien permanent avec les médecins et chercheurs algériens à travers le monde.» Enfin, un exposé portant sur la restructuration organique et fonctionnel du Cnese

a été présenté à cette occasion. Avant de conclure, le président du Cnese a souligné que «cette constellation de valeurs s'aligne parfaitement avec la vision stratégique portée par le président de la République pour notre pays : une Algérie prospère, leader parmi les nations, fondée sur la science, le dévouement, l'innovation et des institutions solides, consultatives et intégrées».

■ W. O. H.



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Un premier cluster de start-up lancé à Sidi Abdallah

Le pôle technologique de Sidi Abdallah, à Alger, a abrité hier le lancement du premier cluster de start-up, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Nouredine Ouadah, ainsi que du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki. Dédiée pour l'heure au domaine de l'intelligence artificielle, cette première structure regroupe actuellement deux start-up. Des enseignants, des étudiants et plusieurs acteurs de l'écosystème de l'innovation ont également pris part à cette cérémonie, marquée par la volonté affichée de faire de l'université un espace de production de savoir, mais aussi de création de valeur économique. Intervenant à cette occasion, Kamel Baddari a souligné que le lancement de ce premier regroupement de jeunes pousses au sein du pôle technologique et scientifique de Sidi Abdallah répond au souci de rapprocher la recherche scientifique de ses débouchés économiques. Le ministre a estimé que ce cadre doit constituer un trait d'union entre «la recherche scientifique et son application industrielle». Selon lui, ce cluster est appelé à devenir un levier pour «accélérer le rythme de l'innovation» et pour renforcer le label «Innové en Algérie». Baddari a mis en avant le rôle que pourrait jouer un tel espace intégré dans «le cycle économique durable de l'Algérie nouvelle», en relevant qu'il pourrait à la fois favoriser l'émergence de projets technologiques et attirer les compétences nationales, qu'elles se trouvent en Algérie ou à l'étranger. «Il servira également d'espace favorisant et attirant les compétences nationales, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays», a-t-il précisé. Dans la même logique, le ministre a insisté sur les retombées attendues dans plusieurs filières jugées stratégiques. «Il aura un impact majeur dans le renforcement de l'innovation et de l'efficacité de l'économie nationale», a-t-il assuré, citant notamment «la santé, l'agriculture, l'énergie et les services numériques intelligents» parmi les domaines susceptibles de bénéficier directement de cette dynamique. Pour lui, l'enjeu est de créer davantage de valeur ajoutée au profit de l'économie



nationale à travers une articulation plus forte entre université, innovation et tissu productif. Tout en saluant la contribution des différents départements ministériels associés à la mise en place de cette initiative, Baddari a souligné que cette convergence institutionnelle doit permettre d'installer les bases d'une économie davantage fondée sur la connaissance. «Nous œuvrons ensemble pour que l'Algérie devienne, à l'horizon 2027, un pays émergent sur le plan économique, fondé sur une économie de la connaissance reposant sur la créativité et l'innovation», a-t-il déclaré.

UNE QUESTION EXISTENTIELLE

Pour sa part, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Nouredine Ouadah, a insisté sur la dimension concrète de cette démarche et sur la nécessité de faire des pôles universitaires de véritables viviers d'innovation. «Nous œuvrons pour que les pôles universitaires deviennent des sources de savoir, de science et de technologie, tout en étant en même temps des foyers de valeur économique et de contribution

à l'économie fondée sur la connaissance», a-t-il expliqué. Il a présenté ce premier cluster comme une expérience appelée à être reproduite dans d'autres établissements universitaires, en coordination avec le ministre de l'Enseignement supérieur. Pour lui, l'objectif est clairement de faire de l'université la matrice de cette nouvelle économie, en s'appuyant sur «les étudiants, les enseignants et les chercheurs» comme principaux moteurs de l'innovation. Le ministre a aussi replacé cette initiative dans le contexte plus large du développement de l'intelligence artificielle, qu'il a qualifiée d'enjeu hautement stratégique. «La question de l'intelligence artificielle est devenue, pour certains Etats, une question existentielle, ainsi qu'un enjeu stratégique sur les plans scientifique et technologique», a-t-il affirmé, en plaçant pour une mobilisation coordonnée de plusieurs ministères et institutions autour de ce dossier. Il a également insisté sur l'importance d'associer les compétences algériennes établies à l'étranger afin de permettre à l'Algérie d'occuper une place plus visible «en Afrique et dans le monde sur cette question sensible». S'adressant directement aux étudiants présents, Nouredine Ouadah a mis en avant la portée pratique de l'installation de ce cluster dans un environnement universitaire. «Vous avez aujourd'hui des start-up à quelques pas de vos salles de cours», a-t-il lancé, en soulignant que cette proximité doit offrir aux étudiants la possibilité de développer «de véritables projets appliqués reposant sur les technologies les plus avancées au monde», mais aussi des projets capables d'apporter «une valeur ajoutée à l'économie nationale». Notons qu'en marge de cette rencontre, une séance de mise en relation a été organisée entre investisseurs privés et porteurs de projets. Le ministre y voit «un moyen de diversifier les sources de financement des jeunes entreprises innovantes et de renforcer les mécanismes d'accompagnement au profit des start-up». Cette démarche, a-t-il dit, a vocation à être reconduite dans d'autres domaines et dans d'autres universités, avec l'ambition d'ancre plus solidement la technologie et l'innovation dans le monde économique.

■ Lyes Mechti

BEM ET BACCALAURÉAT

Les dates de retrait des convocations fixées

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE a fixé les dates de retrait des convocations pour les candidats aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat, a-t-il annoncé hier dans un communiqué.

Le ministère «informe l'ensemble des candidats scolarisés et libres, appelés à passer les examens du BEM et du baccalauréat (session 2026), que les sites de l'Office national des examens et concours (ONEC) seront ouverts pour le retrait de leurs convocations», précise le communiqué. «Le retrait des convocations pour l'examen du BEM se fera du dimanche 19 avril au jeudi 21 mai 2026, et celui du baccalauréat, du jeudi 7 mai au jeudi 11 juin 2026», précise le communiqué. L'opération de retrait des convocations s'effectuera via les liens suivants : <https://bem.onec.dz> pour l'examen du BEM, et <https://bac.onec.dz> pour l'examen du baccalauréat. Les candidats scolarisés peuvent également retirer leurs convocations via l'espace des parents sur la plateforme numérique du ministère de l'Éducation nationale <https://awlyaa.education.dz>, ou les recevoir par l'intermédiaire des directeurs des établissements scolaires. En attendant, les établissements scolaires basculent dans la phase la plus décisive de l'année. Évaluations, devoirs et révision intensive. Le troisième trimestre s'est donc transformé en véritable épreuve de rattrapage pour des milliers d'élèves en quête de



redressement. Dans ce contexte, le ministère de l'Éducation nationale resserre le suivi de l'exécution des programmes, notamment dans le cycle moyen. Une correspondance officielle de la direction générale de l'enseignement et de la direction de l'enseignement moyen enjoint les directeurs de l'éducation à assurer un contrôle rigoureux de la mise en œuvre des plans annuels d'apprentissage. Concrètement, les directeurs d'école sont appelés à dresser, via la plateforme numérique du ministère, un état précis de l'avancement des programmes au titre du troisième trimestre, avant la date-butoir du 10 avril 2026. Les informations attendues portent sur le dernier chapitre effectivement dispensé ou en cours dans chaque matière, les compétences en cours d'acquisition, ainsi que les éventuels retards enregistrés

par rapport aux progressions pédagogiques prévues. Sur le terrain, cette exigence se conjugue avec le lancement des évaluations. Les élèves du primaire entament leurs épreuves sur une semaine, tandis que ceux du moyen et du secondaire passent leurs devoirs surveillés du troisième trimestre. Le ministère insiste sur le respect strict des contenus enseignés en classe, en rappelant que les sujets d'évaluation doivent être exclusivement issus des cours dispensés en présentiel, afin de garantir l'équité entre les élèves.

DES CRITÈRES LIÉS À L'ASSIDUITÉ ET À LA DISCIPLINE

Dans les établissements, les enseignants poursuivent leurs efforts pour achever les programmes dans les délais prescrits, tout en renforçant les révisions. Des dispositifs de soutien

ont été mis en œuvre dès les vacances de printemps, avec l'ouverture des établissements aux classes d'examen pour des séances de rattrapage et de travail encadré.

Parallèlement, le calendrier de fin d'année suit un programme précis. Les évaluations de la cinquième année primaire sont prévues du 3 au 5 mai, suivies des examens blancs du brevet d'enseignement moyen et du baccalauréat, qui permettront aux candidats de se préparer dans des conditions proches de l'examen réel. Pour les spécialistes du secteur, ce troisième trimestre, malgré sa brièveté, demeure une étape stratégique. Le contrôle continu, les devoirs et l'implication en classe pèsent fortement dans la moyenne finale.

Le conseiller pédagogique, Kamel Nouari, souligne, dans ce sillage, que cette période peut permettre un rééquilibrage des résultats, d'autant que le volume des cours est plus limité, et les évaluations portent sur des contenus récents. L'évaluation ne se limite pas aux seules épreuves écrites. Elle intègre également, rappelle le pédagogue, «des critères liés à l'assiduité, à la discipline, à la participation et au travail régulier de l'élève». Autant d'éléments qui contribuent à une appréciation globale de son niveau et peuvent influencer significativement sur sa moyenne. Le ministère réaffirme, à travers ce programme, «sa volonté d'assurer l'achèvement intégral des programmes pédagogiques», précise encore Nouari. À l'approche des examens nationaux, l'ensemble du système éducatif est ainsi engagé dans une phase de concentration maximale, où la rigueur dans le suivi de l'apprentissage et la maîtrise du calendrier apparaissent comme des facteurs déterminants pour la réussite des élèves.

■ Samira Azzegag/APS

ONLCDT

Lancement de tribunes libres pour la prévention de la drogue

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a procédé, hier au niveau du siège de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), au lancement des tribunes libres pour la prévention de la drogue. Un événement destiné principalement aux jeunes, aux adolescents en particulier, sous le slogan «Un jeune conscient... une société sans drogue», organisé par l'ONLCDT en collaboration avec les anciens Scouts musulmans algériens et en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, le Conseil supérieur de la jeunesse, l'Organe national de promotion et de protection de l'enfance, le Commandement de la Gendarmerie nationale et la Direction générale de la sûreté nationale. Cette manifestation ouvre un dialogue direct tout au long de l'année entre les jeunes et les membres du mouvement des scouts à travers tout le pays, et ce, dans le but de sensibiliser aux dangers de la drogue tout en donnant un aperçu sur ce que fait l'État pour combattre ce fléau.

«Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la drogue qui a opéré un saut qualitatif en faisant de la prévention une action quotidienne durable et non saisonnière», souligne Hidaoui, en jugeant nécessaire d'intensifier l'action anticipative et d'aider les jeunes à combattre le vide en les poussant vers les structures d'éducation sociale, vers des activités sportives, intellectuelles et scientifiques. Il a fait part dans la foulée de l'engagement de son département à intégrer le slogan de la lutte contre la drogue comme élément fondamental dans les camps d'été durant la saison estivale, et ce, et regrouperont 500.000 enfants.

10.000 JEUNES MOBILISÉS

Pour revenir à ces tribunes libres, l'ONLCDT les a lancées à la faveur d'une approche fondée sur la mobilisation de plus de 10.000 jeunes, âgés entre 13 et 16 ans et



issus des différentes régions du pays. Cette démarche a pour objectif d'encourager et d'inciter au dialogue entre les jeunes, de leur permettre de jouer un rôle actif dans la conduite de l'action de prévention auprès de leurs pairs et de proposer des solutions concrètes susceptibles de renforcer la culture de la sensibilisation au sein de cette tranche d'âge. Cela, tout en consolidant la coordination entre les différents acteurs du secteur et en ancrant une culture sociétale de rejet du fléau de la drogue et de la toxicomanie.

Le directeur général de l'Office, Tarek Kour, a relevé que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui encouragent la proximité avec les jeunes ainsi que dans le cadre de l'application du programme de la stratégie nationale de prévention de la toxicomanie. «Ces tribunes placent les jeunes au cœur du processus de sensibilisation et de prise de conscience sur les risques de la drogue et de la toxicomanie, leur permettant de s'adresser à leurs pairs dans un langage direct et réaliste. L'Office, en coordination avec les différents secteurs et acteurs, poursuit ses activités de sensibilisation et d'éveil sur l'ensemble du territoire national, soutient-il en signalant que l'Algérie mène, parallèlement à ses efforts nationaux, un combat international dans le domaine de la lutte

contre la drogue face à l'émergence de nouvelles substances psychotropes. Des substances, fait-il remarquer, qui ne figurent pas encore dans les classifications internationales dans ce domaine en dépit de leur impact direct sur les jeunes.

UNE CELLULE DE CYBER-VEILLE

La déléguée nationale à la protection et à la promotion de l'enfance, Meriem Cherfi, est revenue, quant à elle, sur les lois promulguées en 2025 et au cours de cette année relatives à l'affermissement de la protection des enfants, notamment le décret exécutif portant sur le dépistage de la consommation de drogues dans les établissements scolaires. Elle a annoncé, par ailleurs, le lancement, prochainement, d'une cellule de cyber-veille pour la protection des enfants contre les contenus préjudiciables sur l'espace numérique. Le commandant général des anciens Scouts musulmans algériens, Mustapha Saâdoune, a relevé que la participation à cet événement est un prolongement de leurs activités éducatives et de sensibilisation sur le terrain au profit des jeunes.

À noter que ces tribunes se poursuivront jusqu'au mois de juin prochain et s'achèveront par une tribune nationale, au cours de laquelle les recommandations des jeunes participants à cet événement seront présentées et serviront de références fondamentales pour l'élaboration d'un guide de prévention de la toxicomanie.

■ Farida Belkhir

GROUPE ONUSIEN DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE

La Protection civile distinguée

La Protection civile enregistre une nouvelle distinction. L'équipe algérienne de recherche et de sauvetage en milieu urbain aux normes internationales vient en effet d'être reclassée conformément aux normes internationales du Groupe consultatif international de recherche et de sauvetage (Insarag), relevant des Nations unies. Cette reconnaissance est sanctionnée par un certificat de conformité internationale. Soumise à une évaluation rigoureuse menée par des experts internationaux accrédités issus de douze pays, l'équipe Husar a été évaluée selon les exigences d'Insarag. L'exercice final, organisé en Algérie du 14 au 17 avril dernier, a permis de passer en revue l'ensemble des volets opérationnels et organisationnels, notamment le commandement, la gestion des interventions, les opérations de recherche et de sauvetage, le soutien médical ainsi que la logistique. Forte de 86 éléments issus de différents grades et spécialités, l'équipe algérienne se distingue par sa composition pluridisciplinaire : équipes de management, unités cynotechniques, spécialistes du sauvetage et du déblaiement, ingénieurs en évaluation des structures, experts en prévention et spécialistes des risques chimiques. L'ensemble de ces personnels a bénéficié d'un programme de formation intensif, à la fois théorique et pratique, s'étalant sur plus de deux années, en Algérie et à l'étranger, sous l'encadrement d'experts nationaux et internationaux. Suite à cette distinction, le DG de la Protection civile, Boualem Bourelaf, a tenu à souligner que la reclassification «ne constitue pas une finalité en soi, mais bien une étape ouvrant de nouvelles perspectives». Elle représente, selon lui, une opportunité de réévaluer les équipes de recherche et de sauvetage à l'échelle des wilayas, afin d'assurer une réponse plus rapide et un service de meilleure qualité, au bénéfice de la protection des personnes et des biens. À court terme, l'objectif affiché est la classification d'une deuxième équipe relevant de la wilaya d'Alger, afin de pouvoir faire face simultanément à plusieurs catastrophes. À moyen terme, la Protection civile ambitionne de mettre en place un système de classification interne pour l'ensemble de ses cinquante équipes, selon un niveau intermédiaire, dans une logique d'harmonisation des standards et de renforcement des performances. De son côté, le représentant du secrétariat d'Insarag, Terje Skavdal, a rappelé que le processus de classification des équipes de recherche et de sauvetage urbain repose avant tout sur un objectif fondamental : améliorer la qualité des interventions et garantir une coordination efficace entre les équipes internationales et les dispositifs nationaux de secours. Selon lui, les résultats de ces classifications ne doivent pas être perçus comme une simple distinction ou un insigne honorifique à arborer, mais plutôt comme une véritable feuille de route orientée vers le développement durable des compétences dans les années à venir. Il a souligné que la Protection civile algérienne a su tirer pleinement profit des orientations et des standards d'Insarag pour renforcer ses capacités nationales, estimant que l'Algérie figure aujourd'hui parmi les pays disposant de compétences solides en matière de recherche et de sauvetage urbain.



■ Samira Sidhoum

MOUTONS IMPORTÉS POUR L'AÏD EL ADHA

Début de la vente via la plateforme adhahi.dz

CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE, et pour assurer le bon déroulement de l'opération de distribution du bétail importé à l'occasion de l'Aïd El Adha, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche annonce le lancement de la réservation et de la vente des moutons via la plateforme adhahi.dz.

L'importation d'un million de moutons pour cette fête religieuse avait été décidée par le président de la République lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le 8 mars dernier. Cette décision, reconduite pour la deuxième année consécutive, a été prise afin de stabiliser les prix sur le marché et de garantir la disponibilité des bêtes, avec des prix fixés entre 48.000 et 50.000 DA. À souligner que ces dernières années, les prix des ovins sur le marché connaissent, à l'approche de l'Aïd El Adha, une flambée, ce qui a amené le président Tebboune à réagir dans le souci de préserver le pouvoir d'achat des citoyens et de permettre au plus grand nombre possible d'Algériens de procéder au sacrifice.

Tenant compte des insuffisances constatées lors de la précédente expérience, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, chargé par le président de la République de piloter l'opération d'importation, a introduit, cette année, quelques corrections visant à garantir une plus grande transparence, une meilleure organisation et la mise à disposition des animaux de sacrifice dans les meilleures conditions pour tous les citoyens. Ainsi, cette année, la vente

se fera exclusivement via la plateforme numérique adhahi.dz. Le ministère a averti qu'aucun autre canal de vente en dehors de cette plateforme ne sera pris en compte.

Pour les personnes intéressées, trois formules de vente sont proposées. Les prix diffèrent également en fonction du mode de paiement choisi. Les citoyens qui opteront pour les modes de paiement électronique (TPE ou en ligne) pourront économiser jusqu'à 2.000 DA par rapport à ceux qui choisiront le paiement en espèces. En effet, en cas de paiement en ligne, les citoyens paieront 48.000 DA, contre 49.000 DA pour ceux qui choisiront le paiement via les terminaux électroniques (TPE) et 50.000 DA en cas de paiement en espèces.

COMMENT S'INSCRIRE SUR LA PLATEFORME DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Pour bénéficier de cette offre, les citoyens doivent suivre une procédure dématérialisée en quatre étapes clés. La première consiste en l'inscription et la réservation, avec le remplissage d'un formulaire unique regroupant les données personnelles (NIN, numéro CNIBE, numéro de téléphone, commune de résidence) ainsi que le choix du mode de paiement. Elle est suivie de la vérification de l'identité à travers la validation de la demande via un code de sécurité (OTP) envoyé par SMS. La



troisième étape est la confirmation à travers l'enregistrement officiel de la réservation après authentification. La quatrième étape est le suivi en temps réel : chaque utilisateur dispose ainsi d'un compte personnel pour suivre l'évolution de son dossier. Une fois l'inscription finalisée, l'acquéreur reçoit une notification précisant la date et le lieu du paiement définitif ainsi que le point de retrait de l'animal. Le jour J, le citoyen devra se présenter muni de sa pièce d'identité et de son certificat de réservation généré par la plateforme. Pour rap-

pel, les cargaisons de moutons importés proviennent principalement d'Espagne et de Roumanie.

Les premières arrivées ont été enregistrées le 26 mars dernier au port d'Alger, avec la réception d'un premier lot en provenance d'Espagne composé de 12.350 têtes.

D'autres opérations similaires ont suivi dans divers ports du pays, notamment à Béjaïa, Skikda et Oran. Ces opérations sont encadrées par les entreprises portuaires, qui ont mobilisé les moyens humains et logistiques nécessaires. Par ailleurs, des

structures de quarantaine vétérinaire ont été mises en place et aménagées afin d'accueillir le cheptel et de procéder aux contrôles sanitaires requis.

Le suivi vétérinaire se poursuit de manière régulière à toutes les étapes, aussi bien dans les zones de quarantaine que sur les points de vente, et ce, jusqu'au jour de l'Aïd. L'arrivée des cargaisons se poursuivra progressivement jusqu'au 20 mai prochain, dans le but d'approvisionner le marché national et de contribuer à la stabilisation des prix.

■ Farah Chibane

MACHINISME AGRICOLE

L'Algérie mise sur l'autonomie industrielle

Dans un environnement désormais marqué par des mutations profondes et des contraintes inédites, le secteur agricole algérien se trouve à l'orée d'une transformation structurelle. La mécanisation s'impose, aujourd'hui, comme une exigence stratégique incontournable, conditionnant à la fois la performance productive, la résilience des exploitations et la consolidation de la sécurité alimentaire nationale. C'est dans cette optique qu'une rencontre régionale consacrée au rôle déterminant de la mécanisation dans la modernisation agricole s'est tenue, hier, au cercle régional militaire Martyr Karboua Abdelhamid, à Constantine. À cette occasion, le directeur général de la production agricole au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Lotfi Gharnaout, a mis en relief une série de mesures structurantes visant à impulser une dynamique de modernisation profonde. Parmi celles-ci figure «la création de coopératives spécialisées dans le machinisme agricole, adossée à un recensement d'une précision inédite, réalisé via des plateformes numériques – une première à l'échelle nationale – permettant d'établir un diagnostic exhaustif de l'état des équipements et des besoins du secteur». Cette démarche a été consolidée par la mise en place de la société AgroDrive, filiale du groupe public Agrodif.

Dans le cadre de la campagne de moisson-battage, Gharnaout indique que le lancement est imminent, notamment dans les régions du

Sud, et un renforcement substantiel du parc national est prévu, avec l'intégration de plus de 330 moissonneuses-batteuses issues de la production locale. Ce dispositif sera progressivement complété par l'introduction de plus de 1.800 tracteurs à forte intégration nationale, dépassant 70%, traduisant ainsi une volonté affirmée de réduire la dépendance aux importations et de stimuler l'industrie nationale du machinisme agricole.

MAILLAGE TERRITORIAL SIGNIFICATIF

S'inscrivant dans cette dynamique, le directeur général d'AgroDrive, Benyoucef Derkaoui, a souligné que «l'entreprise dispose déjà d'un maillage territorial significatif, couvrant aussi bien les zones sahariennes – notamment Adrar, El Meniaa et Ouargla – que les régions du Nord, telles que Relizane et Médéa, ainsi que l'est du pays». Si une première phase d'intervention a ciblé la filière céréalière, l'ambition stratégique de l'entreprise s'étend à l'ensemble des productions agricoles jugées prioritaires, traduisant une approche intégrée du développement agricole.

Sur le plan des investissements, Derkaoui a indiqué que l'État a mobilisé, pour l'année en cours, une enveloppe de près de 28 milliards de dinars destinée à l'acquisition de 531 moissonneuses-batteuses. Une convention signée le 4 avril courant avec le groupe PMAT (Production matériel agricole trading) prévoit l'acquisition de 331 unités, dont la livraison est

attendue avant la fin du mois de juin prochain, tandis que les 200 unités restantes feront l'objet d'un appel d'offres international. Ce programme devrait générer environ 2.700 emplois directs. Parallèlement, des sessions de formation à l'utilisation de ces engins ont été lancées, avec une extension progressive vers les principales zones à vocation céréalière. L'objectif est de remédier au déficit de compétences techniques, responsable en partie de pertes annuelles estimées à près de 40.000 tonnes. Au-delà de la filière céréalière, l'action d'AgroDrive s'étendra à d'autres cultures stratégiques, telles que la pomme de terre et le maïs, dans une logique de diversification et d'intensification raisonnée.

Le programme pluriannuel élaboré par AgroDrive s'articule autour d'une stratégie progressive sur trois campagnes agricoles, mobilisant un investissement global estimé à 127,5 milliards de dinars. La première phase (2025-2026) vise, entre autres, le déploiement d'un réseau de six unités régionales afin d'assurer un maillage territorial optimal. La phase de consolidation (2026-2027) prévoit l'élargissement des interventions à l'ensemble du cycle cultural, avec l'introduction de 1.850 tracteurs et de 500 à 600 moissonneuses supplémentaires, accompagnées d'équipements connexes. Enfin, la phase de souveraineté (2027-2028) ambitionne d'atteindre l'autonomie complète

du parc national, à travers l'intégration de 1.000 à 1.200 moissonneuses additionnelles, le lancement d'une production nationale adaptée aux terrains en pente et l'aboutissement d'un transfert technologique intégral, permettant de se passer durablement des importations.

PLUS DE 8 MILLIARDS DE DINARS D'INDEMNISATION

En parallèle, le directeur général de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), Cherif Benhabiles, a relevé que son institution joue un rôle déterminant dans l'accompagnement de cette mutation, en développant un dispositif assurantiel adapté aux exigences du secteur. Celui-ci couvre à la fois «les équipements agricoles contre divers risques, les pertes de rendement, ainsi que la protection des travailleurs contre les accidents professionnels». En 2025 et selon la déclaration de Benhabiles, le volume des souscriptions a dépassé 15,2 milliards de dinars, avec une croissance de près de 10% pour l'assurance agricole, consolidant une position dominante estimée à 80% du marché. Les indemnités versées ont, quant à elle, atteint 8,1 milliards de dinars. Enfin, la signature d'une convention-cadre entre la CNMA et AgroDrive consacre une convergence stratégique entre les mécanismes de financement assurantiel et les politiques de modernisation du machinisme agricole.

■ S. Y.

HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS MARAÎCHERS

Un phénomène passager, selon l'UGCAA

La mercuriale s'est emballée ces derniers jours. La tomate, la carotte ou encore l'ail, des produits du quotidien, sont devenus plus chers, alimentant discussions et interrogations. Face à cette situation, l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a jugé important de replacer cette hausse dans son contexte réel. Il ne s'agit ni «d'une crise, ni d'une pénurie, mais d'un phénomène passager», a affirmé, hier, son secrétaire général, Issam Bedrissi. Il a indiqué que les variations climatiques, les périodes de transition entre deux cycles de production ou encore les conditions de récolte peuvent influencer, même temporairement, les quantités disponibles sur les marchés, et donc les prix. Le secrétaire général de l'UGCAA a d'ailleurs insisté sur ce point afin de dissiper toute confusion. Il explique que l'augmentation

constatée ces derniers jours est avant tout saisonnière. «Ce que vivent actuellement les consommateurs correspond plutôt à une période de soudure entre la fin de certaines récoltes et l'arrivée des nouvelles productions, ce qui a un impact temporaire sur les prix», précise-t-il. De ce fait, le responsable affirme que les nouvelles récoltes sont attendues dans les prochains jours, «ce qui devrait progressivement rééquilibrer l'offre et la demande». Concrètement, cela signifie que les prix devraient commencer à baisser de manière progressive à mesure que les étals seront à nouveau bien approvisionnés. Pour le président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (Apoc), Mustapha Zebdi, les prix actuels de certains produits maraîchers traduisent un «déséquilibre dans la chaîne de

production, allant de la planification jusqu'à la commercialisation», a-t-il posté sur sa page Facebook. Il a expliqué que ces hausses ne sont pas toujours justifiées par des facteurs réels de production, mais résultent plutôt de défaillances structurelles dans l'organisation. Il a également ajouté que les problèmes liés à la production, tels que les coûts élevés, et parfois une mauvaise gestion des ressources, contribuent à cette situation. Par ailleurs, selon lui, les circuits de distribution jouent un rôle important dans cette inflation des prix, notamment à cause de la multiplication des intermédiaires. «Cette situation ouvre parfois la voie à des pratiques spéculatives qui affectent directement le pouvoir d'achat du consommateur», a-t-il souligné.

■ Amokrane H.

CONFECTION DES LISTES EN VUE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Jeunes et femmes, les forces montantes

LES PARTIS POLITIQUES œuvrent à répondre aux exigences légales en matière de représentation des jeunes et des femmes sur leurs listes pour les législatives du 2 juillet prochain.

Les formations politiques s'attachent peu ou prou à respecter les quotas imposant la moitié des candidats de moins de 40 ans et un tiers de femmes, ouvrant ainsi la voie à une représentation inclusive, compétente et plus proche des aspirations citoyennes, gage d'une chambre basse renouvelée et à la hauteur des enjeux de l'Algérie nouvelle. En effet, les formations déploient des stratégies rigoureuses pour constituer leurs listes de candidats, tout en respectant les nouveaux seuils, fixés par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Elles veillent à repenser les mécanismes de sélection, en conciliant impératifs juridiques, ancrage territorial et exigence de renouvellement des cadres.

Au parti du Front de libération nationale (FLN), le processus de désignation des candidats obéit à une chaîne de validation hiérarchisée, comme l'a détaillé son chargé de communication, Nadir Boulegroun. «La direction, incarnée par le secrétaire général, veille scrupuleusement au respect des conditions légales, notamment en matière de représentation des jeunes et des femmes», a-t-il affirmé, rappelant que le FLN, «parti pionnier dans l'usage de la digitalisation», ne rencontre aucun problème structurel pour intégrer ces deux catégories, même si certaines zones reculées peuvent présenter des spécificités pour la représentation féminine. Il a souligné que la législation autorise d'ailleurs les formations politiques à



solliciter des dérogations encadrées lorsque le contexte local l'exige, une souplesse que le FLN entend utiliser avec efficacité. «La direction nationale ne peut pas connaître personnellement l'ensemble des militants. Elle s'appuie donc légitimement sur les évaluations remontées par les kasma et les fédérations», a-t-il expliqué. Les dossiers validés au niveau des wilayas sont ensuite acheminés vers le siège central du parti, où ils font l'objet d'un examen final tenant compte des remarques formulées en amont. Cette chaîne de validation, couplée à l'usage d'outils numériques modernes, permet au FLN d'assurer «transparence, efficacité et conformité juridique dans la désignation de ses représentants».

RENOUVELLEMENT ET PARITÉ

Dans cette même dynamique de renouvellement, la présidente du

parti Tajamou Amel El Djazair (TAJ), Fatma-Zohra Zerouati, a apporté un éclairage sur la capacité des formations politiques à répondre aux exigences de l'ANIE en matière de représentation des jeunes et des femmes. «Nous ne rencontrons aucune difficulté pour respecter ces critères», a-t-elle affirmé, soulignant que «la majorité des bureaux du parti sont dirigés par des jeunes, ce qui nous offre automatiquement un surplus de candidats potentiels». «Nous avons bâti une base solide, un espace de réflexion qui draine des cadres compétents, sensibles, encadrés et libres, prêts à se mettre au service de la nation et des citoyens, que ce soit au sein de l'Assemblée populaire nationale ou dans les collectivités locales», a-t-elle expliqué.

«Il est vrai que la formation est importante, mais un intellectuel qui

n'est pas imprégné de culture politique et de formation militante ne pourra jamais bien gérer une collectivité locale», a-t-elle soutenu, insistant sur la nécessité de privilégier des profils ayant «déjà milité sur le terrain et très proches du citoyen». M^{me} Zerouati a également évoqué les débats internes qui ont marqué la préparation du parti aux échéances électorales. «Lors de notre conseil national, nous avons discuté de la question des élections et aucun responsable n'a exprimé la moindre difficulté à intégrer des femmes ou des jeunes sur nos listes», a-t-elle relevé.

Le Rassemblement national démocratique (RND) adopte, lui aussi, pour une approche centrée sur la formation et l'inclusion institutionnelle. Le parti considère les jeunes et les femmes comme

«les symboles de la relève et du changement», une orientation qui se traduit par la mise en place de sessions de formation en communication politique, en médias numériques et en techniques de mobilisation électorale. «Nous ne nous contentons pas de respecter les quotas. Nous préparons ces nouveaux cadres à exercer des responsabilités réelles au sein de nos instances de décision», a indiqué un cadre du RND. Le parti a également mis en place une commission nationale de la femme, chargée de renforcer la participation féminine et d'identifier des profils susceptibles de porter le projet politique du parti.

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) structure, quant à lui, sa participation en s'appuyant sur ses réseaux de base et en privilégiant le renouvellement des cadres. «Nous finalisons notre feuille de route avec l'ambition de renforcer notre représentation parlementaire», a déclaré Ahmed Sadouk, membre de la direction du parti, affirmant que beaucoup de bureaux communaux ont été récemment créés pour encadrer la mobilisation des jeunes candidats. Il a tenu à rappeler que le parti organise des conférences spécifiques sur la participation des femmes en politique, afin d'identifier des profils féminins capables de porter le programme du MSP.

Au-delà des spécificités partisans, on peut constater l'émergence d'un consensus sur les critères de sélection. L'engagement militant, la compétence avérée, l'intégrité morale et l'ancrage local constituent les piliers communs à l'évaluation des candidats. Il ne s'agit plus seulement de remplir des cases légales, mais il est question de sélectionner des hommes et des femmes capables de porter les aspirations des citoyens et de traduire les programmes des partis en actions concrètes.

■ Karima Alloun

ACTIVITÉ DES PARTIS POLITIQUES Une dynamique retrouvée

Les élections législatives prévues du 2 juillet prochain occupent une place centrale. Sur la scène politique, on observe une réelle dynamique portée par les acteurs politiques, certains procédant à une réorganisation interne et d'autres à la sensibilisation de leur base. Après le relèvement du nombre de circonscriptions électorales de 58 à 69, les préparatifs pour les élections législatives s'intensifient, ainsi, pour rassembler davantage de sièges qui s'élèvent à 407, dont 12 sont réservés à la communauté nationale à l'étranger.

«L'enthousiasme que l'on observe aujourd'hui tranche clairement avec celui des années précédentes», constate Azzedine Nemiri, enseignant en sciences politiques à l'université de Guelma, décrivant un climat électoral en pleine évolution. Et pour cause, «les nouvelles dispositions juridiques ont apporté plus de souplesse et de lisibilité», explique-t-il, notant qu'elles «facilitent concrètement l'accès à la candidature et encouragent davantage de profils à se lancer dans ce processus». Pour lui, cette ouverture est de nature à stimuler une participation citoyenne plus large, y voyant un signe d'évolution dans le rapport des citoyens à la vie politique. Il faut savoir, poursuit-il, que «le recul du boycott de l'opposition marque un tournant important», rappelant que des acteurs politiques qui étaient jusque-là en retrait semblent aujourd'hui prêts à investir le champ électoral. Selon lui, ce changement s'explique par les garanties qui interviennent à la faveur de l'adoption de la nouvelle loi électorale en matière notamment de transparence, estimant que «cela a contribué à installer un climat de confiance autour du processus électoral».

Dans cette cadre, «la présence conjointe des partis au pouvoir et de l'opposition renforce la crédibilité du scrutin», souligne-t-il, évoquant «la perspective d'une Assemblée plus ouverte et plus représentative des différentes sensibilités».

Ce qui distingue cette étape, ajoute Nemiri, «c'est la possibilité de voir émerger une opposition structurée», laquelle «pourrait redonner à l'institution législative tout son poids dans l'équilibre des pouvoirs». C'est pourquoi, enchaîne-t-il, «le Parlement est appelé à jouer pleinement son rôle, notamment en matière de contrôle et de suivi de l'action du gouvernement», précisant qu'«il peut devenir un acteur clé dans la consolidation de la pratique démocratique». Dans ce sillage, il note une forme de convergence entre les réformes engagées et une prise de conscience citoyenne croissante. Aussi insiste-t-il sur «la nécessité de disposer d'une institution législative forte pour porter les attentes de la société». En somme, affirme-t-il, «les électeurs semblent aujourd'hui plus attentifs au choix de leurs représentants», soulignant que «la compétence et la crédibilité deviennent des critères essentiels pour peser sur la gestion des affaires publiques».

UN PROCESSUS DE CANDIDATURE PLUS FLEXIBLE

Hakim Boughrara, politologue et professeur universitaire, fait le même constat : «La classe politique a évolué depuis la réforme du code électoral». Il cite notamment les changements qui ont touché les listes électorales à travers le renforcement de la représentation des femmes, soulignant que «des sièges leur sont désormais réservés afin de consolider leur présence dans les institutions élues».



Il évoque, également, «certaines règles qui ont été assouplies dans les communes de moins de 20.000 habitants», estimant que cette évolution vise avant tout «à rendre le processus de candidature plus flexible et plus adapté au terrain».

Pour lui, «ces ajustements interviennent après une évaluation concrète de l'application de la loi électorale lors des différents scrutins», insistant sur la logique d'adaptation progressive du cadre juridique. Ces réformes répondent aussi, selon lui, «aux préoccupations exprimées par les partis politiques, notamment, les difficultés rencontrées par les femmes candidates dans plusieurs régions du pays». Il existe, explique Boughrara, «une volonté de corri-

ger les déséquilibres et d'améliorer la représentativité politique», en réponse aux attentes exprimées sur le terrain d'où cette mobilisation constatée chez les formations politiques. Par ailleurs, «les réformes introduites pour le renforcement de la transparence du processus électoral dont la désignation d'agents de contrôle dans des zones où ils ne résident pas vise à garantir davantage d'impartialité», a-t-il fait savoir, précisant que cette mesure «réduit les influences locales et améliore la neutralité du suivi électoral». C'est pourquoi, a-t-il enchaîné, «ces mesures s'inscrivent dans une réponse aux attentes de la classe politique et des partis».

■ Assia Boucetta

BÉNI AMRANE (BOUMERDÈS)

Le programme de développement dévoilé

LA COMMUNE DE BÉNI AMRANE, dans la wilaya de Boumerdès, a dévoilé son plan de développement pour l'année 2026. Ce programme comprend un ensemble de projets répartis sur sept secteurs vitaux.

Financé sur les budgets sectoriels et le Fonds de solidarité entre les communes, il vise à opérer un saut qualitatif dans les infrastructures et à améliorer le cadre de vie, en particulier dans les zones rurales. Après le gel, report ou carrément la non-concrétisation après des années, c'est la course contre la montre pour traduire ces projets en une démarche concrète et réelle pour le bien-être de la population locale. Le plan comprend des opérations touchant à divers aspects de la vie quotidienne des habitants de Béni Amrane.

«Dans le secteur du logement et de l'urbanisme, 240 logements sociaux ont été implantés sur le site de l'ancien quartier des 210 chalets afin de répondre à la demande croissante, notamment en logement public locatif», a fait savoir le président de l'APC, Youcef Boussaïdi.

Les projets relevant des travaux publics et de l'aménagement urbain se déclinent en 8 opérations dans plusieurs quartiers et villages. «Une enveloppe de 2,5 milliards de centimes est prévue pour l'aménagement du quartier n°2, ainsi que 800 millions de centimes pour l'axe reliant le centre-ville à la gare routière.

Le même montant est alloué à l'aménagement du village de Souika. Le programme comprend également le revêtement de la route de Haddada (750 millions), la réalisation de routes en béton armé à Toulmout (1,1 milliard), la protection des routes dans les villages de Chorfa, Aït Moussa et Slim (650 millions), ainsi que la généralisation

de l'éclairage public à économie d'énergie», a précisé l'élus local. Selon lui, s'agissant des ressources en eau et de l'hydraulique, plusieurs projets sont programmés, notamment le raccordement des villages d'Ouled Belaïd, Bougraï, Amrani et Haddada aux réseaux d'assainissement, afin de préserver l'environnement. Il est également au programme la réhabilitation des réservoirs d'eau dans les villages de Bougraï, Toulmout et Beni Khalifa, pour garantir un meilleur approvisionnement en eau potable.

«Les secteurs de l'éducation et du sport bénéficieront, eux aussi, de nouveaux projets cette année, notamment la réalisation d'un groupe scolaire de type A au village de Talilt, ainsi que la création d'un terrain de sport en gazon synthétique d'une superficie de 2.100 m² au village d'Ouled Belaïd», a-t-il encore ajouté. Le programme du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales comprend également des projets importants en particulier dans les localités défavorisées.

«Des actions de désenclavement des villages isolés à travers l'aménagement de routes rurales et communales. Parmi ces projets, figurent le revêtement de la route Souika-Tizi Ouarou sur 5,2 km, la liaison entre le village de Touzalin et Aït Si Amar sur 2,8 km, ainsi que l'aménagement de la route de Ghazibaoun sur 1,2 km. D'autres axes bénéficieront d'opérations de revêtement et de réhabilitation», a-t-il soutenu.

L'achèvement de ces projets doit se faire, et cet élan dans le développement local doit se poursuivre au-delà de l'Assemblée élue actuelle ou



future, puisque les prochaines élections locales approchent à grands pas.

Une vision de développement constante afin de garantir la pérennité de ces projets et de les

transformer en une réalité tangible, capable de répondre aux défis et aux attentes de la population croissante à Béni Amrane.

■ Karima Dehiles

PUB

SAHARA OCCIDENTAL

L'ONU, le cadre légitime pour parvenir à une solution

LE FRONT POLISARIO affirme que l'ONU demeure le cadre légitime et pratique pour parvenir à une solution juste et durable au conflit au Sahara occidental.

Dans une déclaration clôturant sa neuvième session ordinaire, le secrétariat national du Front Polisario a réitéré, vendredi dernier, sa demande pour que les Nations unies et leurs organes compétents assument pleinement leurs responsabilités en matière de décolonisation du Sahara occidental, selon l'agence de presse SPS. Cette session présidée par le secrétaire général du Front et président de la République sahraouie, Brahim Ghali, a insisté sur le fait que les Nations unies demeurent le cadre légitime et pratique pour poursuivre les efforts nécessaires à l'obtention d'une solution juste et durable, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, précise la même source. Elle a, en outre, réaffirmé la détermination inébranlable du peuple sahraoui à s'opposer à toute tentative de modifier le caractère international et juridique de la question sahraouie inscrite à l'ordre du jour des Nations unies depuis 1963 en tant que question de décolonisation qui ne peut être résolue que par l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance. Le Front Polisario a réaffirmé qu'une solution juste et durable au conflit doit reposer sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Dans

une déclaration clôturant la session, le Front Polisario, après avoir réaffirmé la volonté sincère du peuple sahraoui d'assurer le succès des efforts en cours, a souligné qu'une solution juste, durable et définitive repose sur des fondements clairs et essentiels. Ces fondements incluent la garantie du droit inaliénable, non négociable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, par le biais d'un processus libre, transparent et démocratique, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale des Nations unies.

DÉTERMINATION À POURSUIVRE LA LUTTE

Le secrétariat national du Front Polisario a insisté sur le rejet catégorique par le peuple sahraoui de toute pseudo-solution visant à légitimer l'occupation et à contourner ses aspirations nationales légitimes à la liberté, à l'indépendance et à la pleine souveraineté sur l'ensemble de son territoire national.

Il a rappelé à tous les États et gouvernements que la paix, la sécurité et la stabilité dans la région ne peuvent être instaurées par des approches unilatérales et le soutien à des politiques expansionnistes et à la modification forcée des frontières, mais plutôt par le plein respect des règles du droit international et des buts et principes de la Charte des Nations unies, y compris le droit des peuples à l'autodétermination. Le secrétariat national



du Polisario a, par ailleurs, exprimé son admiration pour la force et la détermination du peuple sahraoui, ainsi que pour sa persévérance à atteindre ses objectifs légitimes de liberté et d'autodétermination.

Il a noté avec fierté et admiration les messages forts transmis par le peuple sahraoui depuis les territoires libérés, les camps de réfugiés, les territoires occupés et la diaspora, à l'occasion du 50^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique. « À travers des manifestations militaires et civiles,

le peuple a témoigné de sa fermeté, de sa résilience et de sa fidélité à la mémoire des martyrs », ajoute la même source. Le communiqué du secrétariat national du Polisario note que plus de cinq décennies de lutte, de résistance et de sacrifices prouvent que le temps n'a pas entamé et n'altérera jamais la détermination du peuple sahraoui à poursuivre son combat et à réaliser ses aspirations nationales légitimes à la liberté, à l'indépendance et à la pleine souveraineté, tant que le régime marocain et ses soutiens resteront responsables du maintien

de l'occupation de leurs terres. La Déclaration indique que le peuple sahraoui, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la République sahraouie, a démontré, où qu'il réside, que l'État sahraoui est une réalité nationale, régionale et internationale irréversible, et qu'un État sahraoui indépendant est la solution. Il témoigne également de sa détermination, comme toujours, à poursuivre le combat mené par ses justes martyrs jusqu'à la victoire, peu importe le prix et le temps que cela prendra.

■ Synthèse Samira C.

PUB

DE MOINS EN MOINS DE CORDONNIERS À ALGER

Le déclin d'un métier

C'EST UN MÉTIER QUI TEND À DISPARAÎTRE DANS LA CAPITALE. Il n'attire plus les jeunes et l'apparition des commerces et show-room de chaussures et de baskets vendues à des prix attractifs est l'un des facteurs à l'origine de ce déclin.

Même jugées de mauvaise qualité, les gens achètent puis remplacent leurs paires de chaussures usées. Le réflexe de passer chez le cordonnier n'existe plus. A Alger, le métier, plus qu'une simple profession, était le symbole de la vitalité de l'artisanat traditionnel qui a façonné le tissu social et économique de la ville. On ne comptait pas le nombre d'ateliers ou d'échoppes à Bab El Oued, Bab Azzoun, l'ex-rue de Tanger et aux abords de la place Emir-Abdelkader. Au niveau des ex-marché Clauzel et Meissonier, le client attendait son tour. L'écho des coups de massette résonne encore. Ayant souvent hérité le métier de son père, le cordonnier disposait de produits de qualité, principalement le cuir, sa matière principale. Il fabriquait même divers articles : chaussures, sacs, confectionnés avec goût et d'une finition raffinée et surtout durable.

ACHETER VAUT MIEUX QUE RÉPARER

A en croire les rares cordonniers rencontrés dans la capitale, les temps ont changé. Les produits en matières synthétiques se sont généralisés et rendent la couture difficile. Le coût de la réparation étant souvent proche du prix d'origine, on préfère le neuf. A cela s'ajoute la faible rentabilité. Certains ont, toutefois, introduit de nouvelles techniques et machines pour simplifier la tâche et gagner du temps mais parfois la réparation d'une chaussure pour 200 DA nécessite de longues heures de travail manuel. Cela n'empêche pas des artisans de s'accrocher au métier dans certains quartiers. Pour la plupart âgés, ils préservent un artisanat traditionnel et gagnent ainsi leur vie.

Abdelkader, l'un de ces rares artisans, a installé sa table de fortune à la rue Khelifa-Boukhalfa. Autrefois, il louait un local, mais

les frais de location ayant augmenté, il a choisi, depuis une dizaine d'années, de se reconvertir en ambulancier. «J'ai appris le métier très jeune, j'étais très sollicité, mais les temps ont changé et le métier est menacé de disparition en raison de la pénurie de matières premières et du désintérêt des jeunes», confie-t-il. Il parle aussi de la qualité des chaussures, fabriquées avec des matériaux réparables. «Cela incitait les clients à faire réparer leurs chaussures plutôt que de les remplacer», dit-il. «La plupart des chaussures sont désormais irréparables à cause de la mauvaise qualité des matériaux et de la pénurie de fournitures essentielles, comme la colle, les clous et les fils adaptés, sans parler des semelles intérieures», poursuit-il.

CORDONNIER ITINÉRANT

L'atelier de M'hamed, un des plus anciens cordonniers d'Alger, se trouve à l'intérieur de l'ex-marché Meissonier. «Les jeunes ne sont pas intéressés», regrette-t-il. «On gagne peu et les machines modernes poussent le client à privilégier la réparation sur place qui est plus rapide. Les chaussures importées, surtout celles de mauvaise qualité, nécessitent parfois une journée entière de travail, les clients prétendent souvent que le prix est trop élevé par rapport au prix d'achat et préfèrent acheter des chaussures neuves», ajoute-t-il. M'hamed explique qu'il existe deux types de cordonniers. Les premiers travaillent manuellement et les seconds utilisent des machines modernes (presse, rubans de finition, machines à coudre et moules d'agrandissement). «Les anciens quartiers d'Alger sont réputés pour leurs cordonniers depuis le 19^e siècle. Cependant, la plupart ont fermé», se déssole-t-il. Lui continue de pratiquer le métier, même en l'absence de motivation et de gain financier. Son désir de préserver un art traditionnel malgré les difficultés reste fort.

Rencontré sous les arcades de la rue Aba-



ne-Ramdane, âami Ali n'ayant pas de local change de quartier en fonction de la clientèle. Selon lui, réparer les chaussures était sa principale source de revenus.

«La cordonnerie n'est plus ce qu'elle était et risque de disparaître avec la diminution du nombre d'artisans et la fermeture de nombreux ateliers», déplore-t-il. Plusieurs facteurs, dont l'évolution des modes de consommation, la préférence pour les chaussures de sport expliquent cette situation. -«Les matériaux utilisés pour la

fabrication des baskets sont difficiles à réparer, ce qui incite à les jeter plutôt que de les réparer», dit-il. Des chaussures réservées aux fêtes, réceptions, cérémonies officielles se détériorent vite en raison des matières fragiles, parfois du carton qui compliquent la tâche du cordonnier. Aami Ali évoque avec nostalgie l'âge d'or où il confectionnait avec précision et maîtrise des chaussures traditionnelles pour femmes, ornées de perles et parfois même de pierres précieuses.

■ Rym Harhoura

INTOXICATION ALIMENTAIRE COLLECTIVE À CONSTANTINE

Mobilisation des services sanitaires

A la suite d'un épisode d'intoxication alimentaire qui a touché un nombre significatif de citoyens, le wali de Constantine, Abdelkhalek Siouda, a effectué, vendredi dernier, une visite d'inspection au sein de l'établissement public hospitalier Abdelkader Ben Cherif, situé dans la circonscription administrative d'Ali-Mendjeli et à l'hôpital pédiatrique d'El Mansourah. La démarche s'inscrit dans une volonté manifeste de s'enquérir avec précision de l'état des patients, d'apprécier la qualité de leur prise en charge thérapeutique et d'évaluer les conditions d'hospitalisation mises en œuvre dans un contexte d'afflux inhabituel.

L'incident, survenu dans l'après-midi de jeudi et rapidement amplifié par les réseaux sociaux, a concerné des dizaines de personnes de tous âges et des deux sexes, à la suite de la consommation de repas dans un restaurant parmi les plus fréquentés de la ville d'Ali Mendjeli. Les mets incriminés, notamment à base de poulet et de viande blanche, seraient à l'origine de la contamination collective. Si certaines sources évoquent un bilan dépassant les 70 cas, les services de santé, relayés par la wilaya, font état à ce stade de 63 personnes affectées, dont plusieurs enfants. Les équipes médicales ont, toutefois, tenu à rassurer quant à l'évolution clinique des patients, majoritairement stabi-



lisés grâce à une intervention rapide et à l'administration diligente des soins appropriés.

Cet épisode met en lumière, avec une acuité particulière, les enjeux liés au contrôle sanitaire dans une agglomération en pleine expansion. En dépit des campagnes de sensibilisation régulièrement menées par les services du commerce et d'opérations d'inspection, le cas échéant, de fermetures administratives, la nécessité d'un renforcement des dispositifs de contrôle apparaît impérieuse.

Ali Mendjeli, devenue un pôle urbain d'attraction majeur et un carrefour commercial de premier plan, connaît une croissance démographique soutenue, accompa-

gnée d'une prolifération notable des établissements de restauration.

Selon des sources hospitalières, le nombre réel de personnes intoxiquées pourrait excéder les chiffres officiels, dans la mesure où de nouveaux patients continuaient de se présenter aux structures de santé jusqu'à vendredi soir, après avoir fréquenté le même établissement. Une telle situation plaide en faveur d'une vigilance accrue et d'une gouvernance sanitaire plus rigoureuse, à même de prévenir la récurrence de ce type d'incident et de garantir la sécurité alimentaire des citoyens au niveau de la ville d'Ali Mendjeli.

■ S. Y.

PUB

LANCEMENT DU MOIS DU PATRIMOINE

Réforme des musées et création du festival des arts rupestres

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de la Communication, du directeur du Centre des études stratégiques globales, des représentants du ministère des Affaires étrangères et des établissements et institutions placés sous la tutelle du ministère de la Culture et des Arts.

Dans son allocution, M^{me} Bendouda a souligné que l'événement annuel constitue «un moment privilégié de réflexion sur l'héritage de nos ancêtres qui a permis à l'Algérie de résister aux épreuves et de préserver son identité».

Évoquant le contexte international, elle a affirmé que «dans un monde marqué par l'instabilité et le recul des valeurs, notre patrimoine demeure un repère solide». Insistant sur son rôle fondamental dans la consolidation de l'identité nationale, elle a mis en avant la reconnaissance croissante de l'Algérie comme carrefour de civilisations. Pour elle, «cette richesse culturelle est à la fois une fierté et une responsabilité». La ministre a annoncé l'institution d'un festival d'art rupestre, présenté comme «une nouvelle contribution de l'Algérie au patrimoine universel», mettant en lumière le génie créatif de l'Algérien à travers les âges. Elle a également révélé que le programme de cette édition comprend «plus de 2.000 activités à travers l'ensemble du territoire national pour renforcer la protection et la valorisation du patrimoine».

RENCONTRE DES MUSÉES

Abordant les principales manifestations, elle a précisé que le Mois du patrimoine sera marqué par «une dynamique intellectuelle et internationale de haut niveau», incluant des rencontres consacrées à la pensée de saint

LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES ARTS, MALIKA BENDOUDA, a procédé hier, au palais de la culture Moufdi-Zakaria, à l'ouverture des festivités du Mois du patrimoine placées sous le slogan «Notre patrimoine... Notre civilisation».



Augustin, un colloque sur les manuscrits et des sessions de formation destinées aux professionnels chargés de la protection du patrimoine. Sur le plan institutionnel, la ministre a annoncé une réforme du secteur muséal, indiquant que «notre vision évolue d'un modèle de conservation vers un modèle d'impact», avec pour objectif de faire des musées des acteurs sociaux, économiques et numériques. Elle a également annoncé le lancement de projets de création de dix musées publics nationaux, dont un dédié au théâtre algérien.

À l'échelle internationale, elle a affirmé que l'Algérie poursuit ses démarches auprès de l'Unesco pour faire reconnaître plusieurs éléments de son patrimoine matériels ou immatériels, allant des itinéraires historiques aux savoir-faire traditionnels.

Par ailleurs, la ministre a mis en avant «la synergie entre l'État et les citoyens» dans la préservation de la mémoire collective. Elle a, dans ce contexte, annoncé la réception de la donation de M. Kouider Benchikou au profit de deux musées nationaux, saluant

«une initiative qui reflète un engagement profond envers l'identité nationale». Elle a également rendu hommage aux forces de sécurité et à l'ensemble des acteurs impliqués dans la protection du patrimoine, ainsi qu'aux citoyens engagés dans sa valorisation. La cérémonie a également été marquée par la remise d'une collection de tableaux et d'ouvrages rares datant du XIX^e siècle, offerte par le collectionneur Benchikou au musées Cirta de Constantine et au musée Nasr Eddine-Dinet de Bou Saada. En outre, le palais de la culture abrite plusieurs expositions mettant en valeur la richesse patrimoniale nationale. Une première exposition présente les éléments inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco.

Par ailleurs, plusieurs organismes et établissements relevant du ministère de la Culture participent à une exposition intitulée «Rencontre des musées», où différentes institutions à travers le pays exposent leurs activités en matière de protection, de préservation et de valorisation du patrimoine culturel. Parmi les participants on retrouve notamment le Centre d'interprétation du costume algérien de Tlemcen, le Musée national des arts et expressions culturelles traditionnelles de Constantine, le Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie, le Musée maritime, le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, le Musée du Bardo et le Musée d'art moderne d'Alger.

Dans l'après-midi, une rencontre a réuni les directeurs des musées publics nationaux autour des réformes annoncées par M^{me} Bendouda et des enjeux du patrimoine culturel et des mécanismes nécessaires à sa préservation.

■ Hakim Metref

PUB

TIPASA

Une belle mosaïque patrimoniale

Le Centre d'archéologie arabe (CAA) a abrité, hier, les festivités inaugurales du Mois du patrimoine dans la wilaya de Tipasa.

Le choix du site n'est pas fortuit : outre les grands espaces fonctionnels pour accueillir ce genre d'événement, l'architecture typiquement arabo-mauresque du CAA permet une immersion instantanée dans le patrimoine local qui plonge ses racines jusqu'à l'Antiquité. Karima Mebarki, directrice par intérim de la culture et des arts à Tipasa, a fait savoir que durant ce Mois du patrimoine, le public pourra prendre connaissance des missions et travaux réalisés par tous les établissements sous la tutelle du ministère de la Culture et des Arts établis dans la wilaya.

Le coup d'envoi officiel des festivités a été donné par l'inspecteur général de la wilaya, Mahmoud Ould Ameur, en présence de représentants des autorités locales. La disposition scénique des expositions retrace succinctement le legs des civilisations successives qui ont façonné l'histoire pluri-séculaire de la région.

De l'ère punique à la civilisation arabo-musulmane en passant par la présence romaine et l'âge d'or du royaume de Maurétanie sous Juba II, jusqu'à nos jours, le



patrimoine matériel et immatériel de Tipasa a été à l'honneur au CAA. Les visiteurs ont pu découvrir des fragments illustratifs du riche patrimoine.

Dans l'aile dédiée à l'histoire antique, les responsables des musées et sites archéologiques de Tipasa et Cherchell ont levé le voile à travers des moulures, reliques et fiches techniques sur un patrimoine qualifié à juste titre de creuset de civilisation. Juste à proximité, une grande salle a été joliment ornée de tableaux artistiques et autres œuvres réalisés par les étudiants de l'école régionale des beaux-arts de Tipasa.

Dans le hall principal, les artisans locaux ont exposé des produits traditionnels qui reflètent l'une des plus belles scènes du patrimoine et savoir-faire algérien. L'Ecole nationale supérieure de conservation et de restauration des biens culturels (Enscrbc) et le Centre national de recherche en archéologie (CNRA), deux prestigieux établissements qu'abri-

te le CAA, ont dévoilé aux visiteurs à travers des expositions la mission ardue qui leur a été confiée pour contribuer à la conservation des trésors patrimoniaux que renferme l'Algérie. Dans l'esplanade en plein air du CAA, la maison de la Culture de Tipasa a organisé des ateliers vivants mettant en valeur différentes facettes de notre patrimoine, que ce soit pour l'art culinaire, la poterie et la broderie, pour ne citer que ces savoir-faire légués de génération en génération.

Des ateliers sont rehaussés par une réplique grandeur nature d'une «Qaâda koléenne» mise en valeur par l'association Darna de Koléa. Pour sa part, l'association Errachidia de Cherchell a marqué l'événement de fort belle manière. L'orchestre andalou composé de jeunes talents a enchanté les présents en exécutant une «touchia» de haute facture. En somme, les hôtes de l'événement auquel ont pris part des associations culturelles et la Chambre locale d'artisanat ont eu droit à une belle mosaïque patrimoniale. «Nous avons prévu tout au long du Mois du patrimoine des activités dans l'ensemble des établissements sous tutelle», a souligné Karima Mebarki.

■ Amirouche Lebbal



LES COURSES À BARIKA

LE CHEVAL DU JOUR
3-Get Up

LE COUP SÛR PLACÉ
5-Sorour El Mesk

LE JOKER DE CHARME
9-Caloue

LE CHAMP F SPÉCULATIF
5-3-11-9-X

LE PRONOSTIC
VÉRITÉ

3-Get Up (0) / 5-Sorour El Mesk / 11-Vitatune / 4-Jouharat Hodna / 1-Bordj El Arab / 6-Nour Echams / 7-Houlouat El Mesk - **En H.S :3-5-11-4-X**

TURIE

HORIZONS • Dimanche 19 Avril 2026

Get Up et Sourour El Mesk, le jumelé



21

L'hippodrome Guiri Aissa Ben Saker de Barika accueillera, une nouvelle fois, les passionnés des courses hippiques, ce dimanche, à l'occasion du Prix Tadj Rassi.

Disputée sur 1.400 mètres et support du quarté et quinté, cette épreuve réunira 12 pur-sang arabes nés et élevés en Algérie, âgés de 4 ans et plus, n'ayant pas totalisé 361.000 DA depuis le 1^{er} octobre 2025, avec une surcharge de 1 kg par tranche de 72.000 DA cumulés sur la même période. Une confrontation de belle facture en perspective, rassemblant des concurrents au palmarès bien garni. D'un point de vue technique, cette course s'annonce d'un bon niveau avec une opposition relevée et homogène dans son ensemble. Le parcours du 1.400 mètres, exigeant à la fois vitesse et tenue, devrait convenir aux chevaux complets capables de soutenir un effort prolongé. Les débats pourraient être particulièrement animés dans la phase finale, laissant présager une arrivée très disputée aux abords du disque. À l'analyse des forces en présence, deux concurrents de classe supérieure semblent se détacher nettement. Le pensionnaire de l'écurie MO. Chadly, le talentueux mâle alezan de 7 ans Get Up, reste sur une victoire convaincante et ne fera certainement pas le déplacement d'Oran pour faire de la figuration. Tous les feux sont au vert pour le voir confirmer. Toutefois, la redoutable jument de 5 ans Sorour El Mesk, bien connue à ce niveau, ne partira pas battue d'avance. Associée au crack jockey S. Benyettou, elle possède les arguments nécessaires pour lui contester la victoire jusqu'au bout. Ce duel annoncé devrait logiquement constituer le jumelé de base de cette épreuve. Derrière ces deux sérieux prétendants, la lutte pour les places d'honneur s'annonce particulièrement ouverte. Dans cette catégorie des coursiers crédibles, les juments Jouharat Hodna, Nour Echams et Houlouat El Mesk méritent une attention particulière : en plein dans l'expectative, elles disposent de moyens suffisants pour venir compléter la bonne combinaison et relever les rapports si elles bénéficient d'un déroulement de course favorable. Plusieurs autres concurrents tenteront également de tirer leur épingle du jeu, rendant l'issue des accessits très incertaine jusqu'aux derniers mètres.

■ Y. S.

SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL

DIMANCHE 19 AVRIL 2026
QUARTÉ-QUINTÉ

16h00

PRIX : TADJ RASSI PUR-SANG
ARABE N. E. E.

350.000 DA ● 1.400 MÈTRES

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
Ad. Khalfallah	1	Bordj El Arab	Ah. Chaabi	57	05	W.Chaabi	A reprendre
T. Dlih	2	Rista	I. Graoui	57	11	Alatteli	Barrée
Mo. Chadly	3	Get Up (0)	D. Mabrouk	57	06	Lz. Khadraoui	Peut vaincre
H. Aissani	4	Jouharat Hodna	Ms. Aida	55	10	Propriétaire	En bon rang
S. Sidi Atmane	5	Sorour El Mesk	S. Benyettou	55	02	S. Benyettou	Base
M. Sellami	6	Nour Echams	Ab. Aida	55	07	Propriétaire	Pourquoi pas
S. Sidi Atmane	7	Houlouat El Mesk	B. Tarchag	55	09	S. Benyettou	Ne pas négliger
T. Dlih	8	Oualounda	O. Chebbah	55	08	Propriétaire	Aléatoire
Kh. Ras Ghorab	9	Caloue	A. Kouaouci	55	01	Propriétaire	Le joker
M. Sellami	10	Djawda El Mesk	Jj. R. Djaiet	52	04	Propriétaire	Mal montée
Kh. Charef Khodj	11	Vitatune	Ap. Y. Chellal	52	03	Propriétaire	Belle carte
Z. Mimi	12	Mandarina	Ab. Sid	51	12	Propriétaire	Barrée

(o) : cheval portant des œillères

MEILLEURES CHANCES

PREMIÈRES CHANCES

5-Sorour El Mesk
3-Get Up
11-Vitatune
4-Jouharat Hodna
1-Bordj El Arab
6-Nour Echams

SECONDES CHANCES

10-Djawda El Mesk
8-Oualounda
9-Caloue
7-Houlouat El Mesk

OUTSIDERS

12-Mandarina

ABANDONNÉS

2-Rista



QUINTESCOPE

1-Bordj El Arab : Ce vaillant coursier de 9 ans qui vient de terminer 6^e sur 1.500 mètres aura l'avantage de retrouver son jockey fétiche qui peut lui améliorer son dernier classement.

2-Rista : Restant sur deux 6^e places sur des parcours de vitesse, elle risque de ne pas pouvoir tenir la comparaison dans une telle épreuve.

3-Get Up : Ayant remporté une très belle victoire sur 1.300 mètres, ce grand coursier d'Oran se déplacera pour mettre tout ce beau monde d'accord.

4-Jouharat Hodna : Jument combative et accrocheuse à souhait, elle mettra sur sa forme affichée et son entente avec l'efficace jockey MS. Aida pour continuer sur sa lancée.

5-Sorour El Mesk : Malgré son absence momentanée des pistes, cette grande coursière, qui restait sur une impressionnante série de victoires, visera elle aussi la plus haute marche du podium.

6-Nour Echams : Malgré son inconstance avérée, cette jument de métier, qui déçoit assez souvent, n'en demeure pas moins compétitive pour un accessit.

7-Houlouat El Mesk : Cette pouliche, qui évoluera sur sa distance de prédilection, aura encore une fois une belle carte à jouer, malgré la défection de son jockey habituel.

8-Oualounda : Elle possède quelques bons essais à son actif, mais il lui faudra gérer son changement de monte qui risque de contrarier ses chances à l'arrivée.

9-Caloue : 7^e sur 1.400 mètres lors de sa dernière sortie, reconduite après coup, elle guettera un éventuel faux pas des favoris pour venir créer l'exploit du jour.

10-Djawda El Mesk : Elle reste sur une belle victoire sur le 1.100 mètres. Cependant, le profil du parcours du jour risque d'hypothéquer ses chances de participation à l'arrivée, surtout qu'elle est mal montée.

11-Vitatune : Elle fera partie des meilleures chances susceptibles de décrocher un bel accessit, car elle est très bien montée et vient de gagner le 1.300 mètres.

12-Mandarina : S'attaquant à plus forte partie, elle reste difficile à retenir en pareille compagnie.

MALGRÉ LA FORTE CONCURRENCE

Les coureurs algériens optimistes

LA PREMIÈRE ÉTAPE DU TAC 2026, disputée vendredi à Oran, a été porteuse d'enseignements inattendus.

**De notre envoyé spécial :
K. Yamine**

La participation étrangère s'est finalement avérée d'un niveau très élevé, imposée notamment par les coureurs belges, allemands, lituaniens, rwandais et sud-africains. Ces derniers ont annoncé la couleur, en démontrant aux cyclistes algériens qu'il faudra compter avec eux pour la suite de la compétition. Celle-ci sera laborieuse et il va falloir aux «nôtres» cravacher dur s'ils veulent conserver leur titre.

Néanmoins, en dépit de la rivalité (sportive) étrangère, la trentaine de cyclistes algériens affiche une détermination sans faille, bien décidée à hisser haut les couleurs nationales et à confirmer les progrès constants de la discipline. Sociétaire de Madar Pro Cycling Team, Hamza Yacine ne cache pas ses ambitions. «Nous sommes ici pour réaliser la meilleure performance possible et être à la hauteur de la

confiance placée en nous», affirme-t-il sur un ton empreint de détermination. Conscient des attentes placées en son équipe, il insiste sur l'importance de répondre présent à chaque étape : «Nous voulons être au sommet afin de représenter dignement le cyclisme algérien.

Tous les moyens sont réunis pour réaliser de belles performances et terminer en tête à la fin du Tour», a-t-il tenu à ajouter. Même son de cloche du côté d'Amel Cyclisme El Mellah, où Abdessemed Ouassama a d'abord mis en évidence la difficulté de l'épreuve, non sans afficher une volonté de fer.

«La compétition s'annonce relevée avec la présence de coureurs étrangers de haut niveau. Nous allons tenter de tirer notre épingle du jeu», souligne-t-il. Pour lui, l'enjeu dépasse le simple résultat sportif : «Il faut laisser une image honorable du cyclisme de notre pays et montrer qu'il est en constante progression.» De son côté, Ayoub Chabni, pensionnaire du Majd Guerrara Cycling Club, mise sur l'esprit collectif et la détermination. «Nous savons



que la mission ne sera pas facile, mais nous avons l'ambition de réaliser les résultats escomptés», confie-t-il. Tout en espérant une compétition sans encombre, il rappelle que le niveau du Tour ne cesse de progresser au fil des années, rendant chaque performance encore plus significative.

Des propos qui dénotent de la volonté de toute une génération de cyclistes, prête à perpétuer le lourd hé-

ritage légué par ses prédécesseurs. Portés par une bonne préparation et une logistique en progression, les représentants algériens ont abordé cette édition avec une confiance mesurée, mais réelle. Leur objectif est de se surpasser, rivaliser avec les équipes étrangères et inscrire durablement le cyclisme algérien dans l'agenda des grandes compétitions.

■ K. Y.

DEUXIÈME ÉTAPE ORAN - TLEMCEM

Van Resenburg s'adjuge la 1^{ère} place

Après que la première étape Oran-Oran a été dominée par un belge, la deuxième ayant eu lieu, hier, d'Oran à Tlemcen sur une distance de 152,5 kilomètres a enregistré la domination du sud-africain, Van Resenburg. Celui-ci a parcouru la course dans un temps de 3 heures, 34 minutes et 56 secondes. La deuxième place a été remportée par le belge, Laurysen Yorben Windy. Celui-ci, vainqueur de l'étape inaugurale, conserve néanmoins le maillot jaune. La troisième place est revenue à un autre sud-africain, en l'occurrence Erasmus Alexander. De l'avis des observateurs et spécialistes de la petite reine, le parcours d'hier aura été laborieux compte tenu de la longueur de la distance, les conditions climatiques (mercure dépassant les normales de la saison) et les difficultés du terrain. Il faut noter que le maillot blanc à pois de meilleur grimpeur a été l'œuvre de l'Algérie, Derghoum Amine. Le meilleur classement algérien de l'étape fut réalisé par Essemini Mohamed Aissa qui a bouclé sa course à la 9^e place.

■ K. Y.

PUB

FOOTBALL

COUPE DE LA CAF - DEMI-FINALE RETOUR
AUJOURD'HUI (20H) AU STADE EL MASSIRA : OC SAFI - USMA

Soustara y croit fort

BIEN QUE SUR LE PAPIER le score vierge de la première manche soit favorable à L'OC SAFI, l'USMA aura ce soir, à 20h au stade El Massira de Safi, l'occasion de valider son billet pour la finale de la Coupe de la CAF.

Après l'élimination du CRB vendredi soir face au Zamalek, les coéquipiers de Benbot auront pour mission de sauver l'honneur du football national avec une qualification pour une deuxième finale de cette deuxième compétition africaine interclubs. Pour ce faire, il sera question de rééditer l'exploit, à savoir la victoire enregistrée en phase de poules face au même adversaire sur le plus petite des marges. Même si tous les matches ne se ressemblent pas, les Rouge et Noir auront un ascendant psychologique sur leur adversaire du jour, à savoir n'avoir concédé aucune défaite lors des quatre matches joués jusqu'à présent. A cela s'ajoute le visage séduisant affiché par les Benzaza and Co lors du match aller. Sur la pelouse du stade du 5 Juillet, les protégés du Sénégalais Lamine N'Diaye ont raté d'un cheveu la victoire, tout en faisant aussi face à un arbitrage vicieux.

Depuis son arrivée à tête de la barre technique, le technicien sénégalais a donné au onze unioniste une nouvelle philosophie de jeu, à savoir l'attaque à outrance. Une audace offensive qui a permis à Khaldi et à ses coéquipiers de se créer d'innombrables occasions lors de la première confrontation.

Toutefois, l'efficacité leur a fait défaut, notamment dans la finition. Outre ce point, les joueurs ont montré quelques failles dans la reconversion attaque-défense. Ce qui a laissé des espaces à l'adversaire, qui avec des transitions rapides a failli tromper la vigilance du portier Benbot. Ce dernier est en train d'écrire l'histoire



dans la Coupe de la CAF. Avec de très bonnes statistiques, il est bien parti, notamment en cas de qualification, d'être désigné meilleur gardien de la compétition. Malgré ces atouts, la vigilance doit être de mise dans le camp du dernier représentant du football algérien toujours en course.

Pour sa part, la formation de Safi est une équipe solide mentalement vu ses derniers résultats. En effet, le club n'a perdu qu'un seul match lors de ses neuf dernières rencontres. Et, le seul revers concédé a été en novembre dernier face à l'USMA. Pour dire que l'USMA devra

sortir le grand jeu pour faire tomber une équipe accrocheuse, bien qu'elle n'ait pas aussi les mêmes atouts que les autres clubs de son pays. Concernant les absences, N'Diaye aura tous les joueurs à sa disposition. Pour mieux préparer cette rencontre décisive, il avait demandé la programmation d'un stage de quatre jours à El Jadida. Une manière de mettre d'emblée les joueurs dans un climat de concentration maximale, avant d'entamer la dernière bataille pour jouer une finale après celle de 2023.

Côté adverse, l'OC Safi sera privé d'un de ses piliers, à savoir le gardien Hamza Hamiani,

expulsé lors du match aller. L'arbitrage sera aussi une source d'inquiétude pour les Usmistes. Après avoir vécu le calvaire lors du match aller avec l'Egyptien Amin Mohamed Omar, ils souhaitent que le trio arbitral désigné pour ce soir soit correct.

Cette deuxième confrontation sera officieusement par le Rwandais Samuel Uwikunda qui sera assisté par le Kényan Gilbert Cheruiyot (1^{er} assistant) et l'Angolais Lopez Sanchez (2^e assistant), le 4^e arbitre étant le Tchadien Mohamed El Hadj Ali.

DÉTERMINATION DES USMISTES

En zone mixte, les joueurs Glody Likonza et Safieddine Atmania étaient unanimes à dire que l'équipe est prête pour revenir à Alger avec le billet pour la finale.

Pour Likonza, les joueurs sont «prêts à faire le nécessaire pour se qualifier et ils chercheront à être plus créatifs et efficaces par rapport au match aller». Le jeune arrière central Atmania, quant à lui, a insisté sur le bon déroulement de la préparation d'avant-match. «Nous avons un public magnifique. En tant que joueurs, nous sommes tous unis pour atteindre le même objectif, à savoir composer notre billet pour la finale.»

Le déplacement des supporters à l'entraînement avant le départ pour El Jadida n'a pas laissé les joueurs indifférents. «C'est un geste qui nous a donné une double motivation pour remporter le match retour et ne pas décevoir notre public et tout le peuple algérien», a-t-il commenté.

■ Adel K.

L'EN U23 EN STAGE AU CTN DE SIDI MOUSSA

Une autre revue d'effectif

Les stages s'enchaînent pour la sélection nationale des moins de 23 ans que la Fédération algérienne de football (FAF) a décidé de relancer en perspective des futures échéances internationales. En effet, moins d'un mois après le rassemblement de la fenêtre internationale FIFA du mois de mars 2026, ponctué par deux rencontres amicales face à la République Démocratique du Congo, remportées toutes les deux sur le même score (1-0), les Verts U23 sont appelés à effectuer un autre regroupement dès aujourd'hui au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa.

Ce second stage de l'ère Rafik Saïfi, nommé le 28 février dernier à la tête de cette sélection, prendra fin le jeudi 23 avril et sera sanctionné, le même jour, par un match test face à l'ES Ben Aknoun, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, sur l'un des terrains du CTN. Comme la prochaine date FIFA est prévue au mois de juin (du 1^{er} au 9), le driver national a fait appel uniquement aux joueurs locaux. Même s'il semble avoir déjà dégagé une ossature après la prestation convaincante lors de la double confrontation face aux Léopards congolais, Saïfi entend poursuivre sa prospection en vue de dénicher de nouveaux éléments capables de renforcer les rangs de cette sélection.

En clair, le nouveau patron de la barre technique veut avoir plus d'options dans sa quête de mettre sur pied un groupe fort et compétitif avec lequel il abordera les qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations 2027, dont les deux tours préliminaires sont prévus aux mois de septembre et novembre prochains (en aller et retour). Conscient du temps de préparation limité avant les échéances officielles, Rafik Saïfi mise sur la complémentarité d'un staff étoffé pour atteindre ses objectifs : s'illustrer lors de la phase finale de la CAN 2027 de la catégorie U23 et viser ensuite l'un des deux billets qualificatifs pour les Jeux olympiques de 2028 à



Los Angeles, aux Etats-Unis. La présence de l'expérimenté préparateur physique, Farès Belkhir, qui a exercé dans de nombreux clubs de l'élite, à l'image de l'ES Sétif et du MC Alger, sans parler de son passage dans les sélections du Soudan et du Burkina Faso, sous les ordres d'Hubert Velud, marque la volonté d'accélérer la remise en forme du groupe. Elle s'ajoute à celle de son adjoint, Azzedine Rahim, l'ancienne coqueluche et entraîneur de l'USM Alger, dont le vécu en club et sa connaissance du championnat local devraient constituer un atout important dans le travail de détection et de suivi des talents évoluant en Algérie.

Quant au poste d'entraîneur des gardiens de but, il est assuré par l'ancien keeper international, Mohamed Réda Acimi, fort de nombreuses expériences tant sur le plan national qu'international, dans le championnat belge notamment (FC Bruxelles, RWDM Bruxelles et RAEC Mons) et une pige d'environ deux mois au sein de la sélection tanzanienne (4 mars 2023-1er mai 2023).

■ Mehdi F.

PUB

UNION AFRICAINE DE RADIODIFFUSION L'Algérie conserve le poste de premier vice-président

L'Algérie a conservé le poste de premier vice-président de l'Union africaine de radiodiffusion (UAR), a annoncé l'Union sur son site internet. Cette décision intervient après la reconduction de l'Algérie à l'unanimité par le Conseil exécutif de l'Union, lors de ses réunions tenues vendredi dernier dans la capitale gambienne, Banjul. Ce renouvellement unanime est une reconnaissance du rôle actif que joue l'Algérie au sein des structures de l'Union, ainsi que de sa contribution continue au soutien du travail médiatique africain et au renforcement de la coordination entre les institutions de diffusion du continent. Au cours des travaux du Conseil exécutif et de l'assemblée générale de l'Union, l'Algérie a fortement défendu les principes fondamentaux sur lesquels a été fondée l'Union africaine de radiodiffusion, et a réaffirmé son engagement permanent à soutenir l'Union, notamment le centre d'échange d'informations et de programmes situé à Alger.



MEDIA AWARDS 2026 La Télévision et la Radio algériennes primées

La Télévision et la Radio algériennes ont été primées lors des travaux de la 17^e assemblée générale de l'Union africaine de radiodiffusion à Banjul (Gambie). Les prix ont récompensé pour la Télévision le reportage intitulé «La jeunesse africaine : une identité commune et un avenir commun», alors que la Radio a remporté le prix du meilleur reportage sur le thème de l'intelligence artificielle.

JUSTICE

8 millions de jugements et d'arrêts signés par voie électronique

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ, a mis en avant, hier à Adrar, la nécessaire intégration pratique et la prospection des nouveautés technologiques pour la consécration d'une véritable justice numérique, à l'ère des mutations socioéconomiques. Intervenant en ouverture d'un séminaire régional intitulé «De la justice traditionnelle à la justice numérique», le ministre a indiqué que ces rencontres permettent de comprendre les mutations profondes redéfinissant la notion de la justice et requérant une prospection continue des mécanismes et moyens technologiques soutenus ainsi que des rôles des cadres du secteur. Saluant l'adhésion du corps de la justice à la démarche de promotion de la justice digitale, à travers l'accès à la plateforme numérique, le ministre a relevé que 58.000 affaires en appel ont été inscrites via la plateforme numérique, et que 8 millions de jugements et d'arrêts ont été signés par voie électronique en plus de 7.000 jugements et arrêts retirés par les justiciables et avocats par voie numérique, depuis le lancement de ladite plateforme. Le ministre de la Justice a mis à profit cette rencontre pour suivre certaines communications et exposés traitant de thèmes liés au «cadre conceptuel de la cybercriminalité», «les défis imposés par l'intelligence artificielle dans la recrudescence de la cybercriminalité», «la justice numérique et l'équité entre la protection des données personnelles et la sécurité face à la cybercriminalité» et «la cybersécurité et l'IA».

■ R. N.

LIGUE 2 – GROUPE CENTRE-OUEST Statu quo en tête du classement

La 27^e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football (groupe Centre-Ouest), disputée hier, n'a pas apporté de changement notable notamment en tête de classement. Le mano à mano se poursuit entre les deux codauphins, l'ASM Oran et l'USM El-Harrach. En accueillant, le MC Saïda au stade Ahmed-Zabana d'Oran, les gars de M'dina Jdida n'ont pas manqué l'occasion d'aligner un dixième succès de suite. C'est l'inévitable Boumediene Frifer en début de seconde période (48') qui a permis aux siens de maintenir leur belle dynamique. Pour leur part, les Harrachis n'ont pas trouvé de difficultés pour venir à bout de la JS Tixeraine, au stade Lardjane-Abderrahmane de Birkhadem, grâce à Koceïla Bouaziz (61') et Hadj Khellouf (90). En revanche, le RC Kouba a été incapable de l'emporter à Taret (1-1) et voit ainsi ses chances de disputer les barrages pour l'accession se compliquer. En bas du tableau, le RC Arba a fait un grand pas vers le maintien après sa victoire face au CRB Adrar (2-0), enfonçant davantage son adversaire dont l'avenir en Ligue 2 est sérieusement compromis, tout comme la JS Tixeraine et US Béchar Djedid, déjà reléguées.

■ M. F.

BELMEHDI AUX GUIDES RELIGIEUX DU HADJ

«Soyez les dignes ambassadeurs de l'Algérie»

UN SÉMINAIRE DE FORMATION AU PROFIT DES 204 guides religieux qui accompagneront et orienteront les pèlerins aux lieux Saints de l'Islam s'est ouvert hier à Dar Imam à El-Mohammadia en présence ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti.

«Aujourd'hui, nous supervisons une rencontre de formation qui dure deux jours, destinée aux membres de la délégation religieuse. Tous sont des cheikhs et des responsables de zaouïas, engagés dans un discours religieux modéré et fédérateur, respectueux du référent religieux national et des choix de la commission ministérielle de la fatwa», a précisé le ministre dans son allocution à l'ouverture de cette rencontre organisée sous le thème «Le hadj est un message, et le guide se voit confier une responsabilité». Belmehti a précisé que l'accompagnement des pèlerins se fait dans les mosquées, à travers la formation, dans les aéroports au moment du départ, ou encore sur place, durant tout leur séjour.

De ce fait, le ministre a souligné que l'Algérie attend de ces guides «une prestation exemplaire, comme l'a demandé et rappelé à plusieurs reprises le président de la République». En clair, qu'ils soient «les dignes ambassadeurs de l'Algérie dans les Lieux Saints». Par ailleurs, Belmehti a mis l'accent sur l'importance de la coordination avec tous les secteurs concernés par l'accompagnement des hadjis. Pour sa part, le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), Tahar Braïk, a précisé que le travail des guides religieux repose sur deux piliers.

Il cite la fatwa unifiée qui doit être en adéquation avec ce qui émane de la commission ministérielle dédiée à cet effet et la proximité avec les pèlerins, «qui permet aux hadjis d'être imprégnés des enseignements religieux et des pratiques relatifs à ce rite, afin qu'ils puissent l'accomplir correctement». La mission de hadj doit, selon lui, dépasser l'idée qu'elle est unique-



ment spirituelle et religieuse, pour être également une mission officielle et nationale. De plus, chaque membre du corps religieux doit être pleinement responsable et prêt à faire face à toute difficulté ou situation qui pourrait survenir auprès des pèlerins», conclut-il. A ce titre, la guide religieuse Fouzia Badri, de la wilaya d'Ouargla, a fait savoir que le nombre de guides religieux

s'élève cette année à 22, soit le double du nombre de la saison précédente. Ce qui reflète, dit-elle, l'attention et l'intérêt qu'accordent les autorités du pays à l'orientation des pèlerins. Elle a fait remarquer, au passage, que les Algériennes font toujours preuve de discipline et de respect des orientations et consignes données dans les Lieux Saints.

■ A. Mehdid

SORTIE D'UNE PROMOTION DE L'INSTITUT SIDI TOUATI DE BEJAÏA Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr préside la cérémonie

Le ministre d'État, recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a présidé, hier, au niveau de la salle des conférences de la wilaya de Bejaïa, à la cérémonie de sortie d'une promotion des récitants du Saint Coran de l'institut en sciences de la charia de Sidi Touati, en présence du wali de Bejaïa, Kamel Eddine Kerbouche. Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr a salué, dans sa prise de parole, le haut niveau des étudiants diplômés, tout en mettant en exergue les efforts déployés par les cadres de l'institut pour former des apprenants du Saint Coran et la nécessité de continuer à prodiguer le soutien aux structures scientifiques et religieuses. De son côté, le wali de Bejaïa a félicité les étudiants diplômés pour leur réussite et mis en valeur le rôle joué par l'Institut Sidi Touati dans la formation et dans la défense des valeurs religieuses et nationales, tout en réitérant le soutien de l'État au secteur des affaires religieuses et l'encouragement à ce genre d'initiatives qui renforce l'identité nationale et préserve le référent religieux national. Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr a poursuivi sa visite en se rendant d'abord au niveau de l'institut coranique de Sidi Touati, situé à Ighil El Bordj dans la commune de Béjaïa, avant de se diriger vers la commune de Seddouk pour une visite au mausolée de Cheikh Aheddad.

■ O. M.

SALON DES PRODUITS DESTINÉS À L'EXPORTATION VERS L'AFRIQUE

Intenses préparatifs à Tindouf

La wilaya de Tindouf connaît, ces jours-ci, une dynamique accélérée en prévision du Salon des produits et services algériens destinés à l'exportation, qu'elle accueillera du 24 au 27 avril sous le slogan «Tindouf, porte d'exportation vers l'Afrique». Cette initiative reflète l'importance stratégique de la wilaya dans le soutien aux échanges commerciaux et le renforcement de l'ouverture économique vers la profondeur africaine. Le Salon devra connaître une large participation d'entreprises nationales activant dans divers secteurs de production et de services, notamment les industries de transformation, l'agriculture, l'énergie et les services logistiques, a souligné le chef de la daïra de Tindouf, Reda Belbali. Cette manifestation sera également marquée par l'organisation de rencontres et de conférences écono-

miques spécialisées, visant à examiner les moyens de développer les exportations algériennes hors hydrocarbures et à explorer de nouvelles perspectives de coopération commerciale. De son côté, le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Tindouf «Tafagoumt», Nouh Abiri, a estimé que l'accueil de cet événement par la wilaya revêt «une signification particulière, compte tenu de sa position géographique privilégiée en tant que porte naturelle vers les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest». Il est attendu, a-t-il ajouté, que le Salon contribue à donner un fort élan à la dynamique des exportations, en créant des espaces de mise en relation entre producteurs et importateurs, et en encourageant les entreprises algériennes à accéder aux marchés extérieurs.



La Météo du
Dimanche 19 Avril 2026

■ Alger 22° ■ Annaba 24° ■ Constantine 24° ■ Oran 25° ■ Ouargla 30° ■ Tamanrasset 33° ■ Tindouf 34° ■ Illizi 31°



Fadjr.....4.36
Dohr.....12.47
Assar.....16.29
Maghreb.....19.29
Ichaâ.....20.53



ACHAT	VENTE
1 \$ ▼	1 \$ ▼
130,36 DA	138,31 DA
1 € ▼	1 € ▼
152,00 DA	161,29 DA

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23